

**CHALAIS**

*Infos*



**BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

N° 3 - DÉCEMBRE 2005 / LÉGISLATURE 2005-2008

# ***ASSEMBLÉE PRIMAIRE COMMUNALE***

---

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée, à la Salle polyvalente de Chalais, le

**lundi 12 décembre 2005 à 20 h**

## **Ordre du jour**

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 13 juin 2005
2. Information sur le budget 2006
3. Rapports des chefs de Départements
4. Divers

ADMINISTRATION COMMUNALE



*Le Ferrari dream days de passage à Chalais, le 13 août 2005. Un petit moment de rêve...*

## **CITOYEN: UN DROIT CERTES, MAIS ÉGALEMENT ET SURTOUT UN DEVOIR**



Alain Perruchoud

Il n'est pas rare que le Conseil communal enregistre des missives de citoyens qui nous rappellent à nos responsabilités, parfois en nous faisant part de notre inconscience, par rapport à des situations particulières. Il y a même ceux qui risquent à relever notre incompétence pour régler des problèmes qui leur paraissent évidents.

Pour certains, l'Autorité communale est responsable de tous les maux et de tous les dangers. Si l'automobiliste roule trop vite, c'est parce que la chaussée ne comporte pas suffisamment d'obstacles. Si les moloks sont pleins, c'est parce que le service est défaillant ou que les employés communaux ne font pas correctement leur travail. Si un endroit présente un danger, c'est parce que l'Autorité a omis de le sécuriser. Si un élève ne réussit pas bien en classe, c'est parce que l'Autorité n'a pas engagé un enseignant suffisamment compétent. Les exemples peuvent se multiplier à souhait.

En revanche, le comportement du citoyen n'est jamais remis en cause, au contraire, puisque la revendication va même jusqu'à pousser le coup de gueule final «Je paie des impôts donc j'ai le droit».

Je me suis souvent demandé où était la responsabilité du citoyen dans un tel agissement? N'est-il pas dit dans la loi que l'automobiliste est seul responsable de la maîtrise de son véhicule? qu'il doit adapter sa manœuvre à la situation particulière de la route? Est-ce interdit d'aller poser son sac poubelles dans le molok suivant ou même de le reprendre chez soi dans l'attente d'une meilleure disponibilité? N'est-ce pas de la responsabilité des parents que de surveiller leurs enfants et de leur tenir la main lorsque l'endroit est dangereux? N'est-ce pas de leur devoir que de donner à leurs enfants les principes éducatifs qui prônent le respect d'autrui, règle essentielle à toute existence de la vie communautaire digne de ce nom?

Respect! Voilà le mot clé. Le seul et unique mot qui permet à des individus de cohabiter harmonieusement dans un lieu donné. Celui qui fait preuve de ce respect-là regarde l'autre avec une bienveillante attention. Il est capable en outre de se remettre en question, de relativiser l'évène-

ment, de le comprendre. En se responsabilisant de la sorte, il contribue au bien-être général et construit à sa manière la cohésion sociale. A défaut, les exemples de la banlieue parisienne de ce mois de novembre risquent fort bien de gagner un jour notre pays et d'installer cette panique générale.

Il est faux de tout attendre de l'Autorité et de penser que celle-ci est à même de tout maîtriser. Nos moyens sont limités. Dans nos petites communes, les membres des conseils communaux sont des miliciens qui s'occupent des affaires communales, après avoir fait leurs huit heures de travail quotidien. En conséquence, il doivent concentrer leurs efforts sur les devoirs essentiels qu'une commune a envers ses citoyens contribuables.

Il est tout aussi erroné de penser que le fait de payer des impôts donne droit à une infinité de prestations. Les impôts financent les frais de fonctionnement de l'ensemble de la Commune, ainsi que les charges d'investissements. Ces dépenses sont décidées démocratiquement, en tenant compte de l'intérêt général et en essayant de faire en sorte qu'elles participent au développement futur de la collectivité.

Ainsi, plus vous y mettez du vôtre, plus vous prendrez vos responsabilités, plus vous coopérerez par de petits gestes anodins à la vie communautaire, plus vous ferez preuve de respect envers vos concitoyens et plus vous intégrerez dans vos comportements les règles imposées par la vie en société, plus nous pourrons consacrer vos impôts à l'amélioration de votre qualité de vie et de votre bien-être. Finalement, dans l'acte citoyen, tout le monde retrouve son compte.

Pour conclure, je ne peux m'empêcher de citer Kennedy, cet ancien président des Etats-Unis qui a déclaré: «Ne te demande pas ce que l'Etat peut faire pour toi, mais demande-toi plutôt, ce que toi, tu peux faire pour l'Etat.» Merci donc à toutes les citoyennes et tous les citoyens dont le comportement est influencé par cette citation d'actualité et pleine de bon sens.

**Alain Perruchoud, président**

# **ASSEMBLÉE PRIMAIRE**

## **DU LUNDI 13 JUIN 2005**

M. Alain PERRUCHOUD, président, souhaite la bienvenue à la centaine de participants et fait part de son émotion à l'occasion de cette première.

Il adresse des salutations particulières aux anciennes autorités dont la gestion et les comptes seront examinés et présentés ce soir.

La convocation a été publiée au pilier public dans les délais légaux et reprise dans le dernier «CHALAIS-Infos».

**L'ordre du jour de cette assemblée se présente comme suit :**

- 1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 20 décembre 2004**
- 2. Comptes de l'exercice 2004**
  - Présentation
  - Rapport du réviseur qualifié
  - Approbation
- 3. Rapport des chefs de Départements**
- 4. Divers**

Avant de passer au menu de ce soir, le président propose MM. Roger SIGGEN et Jean-Michel PERRUCHOUD en qualité de scrutateurs. Ils sont acceptés sans observation.

### **1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2004**

Le protocole a été intégralement publié dans «CHALAIS-Infos» N° 2 de juin 2005. Sa lecture devant l'assemblée n'est pas demandée. Il est approuvé sans modification.

### **2. COMPTES DE L'EXERCICE 2004**

Avant de présenter le détail des comptes, le président souhaite donner un succinct rapport de gestion sur l'année écoulée.

Il mentionne sa satisfaction au fonctionne-

ment du Conseil durant les 6 premiers mois de cette législature.

Il signale le travail conséquent de cette fonction et les ajustements nécessaires à la mise en place des structures pour la bonne marche de la Commune, mais aussi aux difficultés déjà rencontrées avec des collaborateurs qui ne répondaient pas aux exigences que l'on pouvait attendre d'eux.

Cette décision pour le Service des travaux publics n'a pas été prise à la légère. Elle a été fort douloureuse et lourde à porter.

Pour satisfaire aux attentes et besoins de la communauté, il est vital d'obtenir une collaboration sans faille et cette séparation était devenue absolument nécessaire.

Le président présente ensuite les projets achevés, soit l'interconnexion des réseaux d'eau, les conduites du secteur «Sous l'Eglise» ainsi que la fermeture définitive du stand de tir, ordonnée par le Canton.

Pour le présent, les travaux se concentrent sur la zone de sport et de détente de Bozon, les routes de «La Forge» à Chalais et «Sous le Bisse» à Vercorin, le remplacement de la chaufferie de la salle polyvalente de Chalais, la télégestion du réseau d'eau et la construction de la crèche-garderie.

Le futur verra la mise en route du réseau d'irrigation, la poursuite de l'amélioration des villages, l'équipement et le remembrement des zones à bâtir non construites, l'étude des projets de la place des Mayens et du parking à l'entrée est de Vercorin, l'amélioration des réseaux d'amenée de l'eau potable pour les mettre hors gel (routes des Liches).

M. Alain PERRUCHOUD présente les comptes 2004 et leur marge d'autofinancement exceptionnelle de Fr. 4'484'439,99 due aux droits de retour des concessions hydrauliques

sur la Navizence pour un montant de Fr. 1'200'000,- et la progression des revenus d'impôts de Fr. 1'500'000,-.

••••• Cette situation favorable a permis de financer la totalité des investissements et de réduire l'endettement communal qui se situe légèrement en dessous de 12 millions et à Fr. 4562,- par habitant (moyenne 2003/2004).

Ces chiffres ressortent des indicateurs financiers imposés par le Canton à toutes les communes valaisannes, indicateurs qui doivent être portés à la connaissance des citoyens (-nes) et qui serviront de base de comparaison intercommunale.

Quatre de ces indicateurs sont au maximum (note 5), l'endettement est mesuré (note 4) et le taux de volume de la dette brute est satisfaisant (note 3).

En résumé, le président relève l'infrastructure exemplaire, la très bonne santé financière avec une dette en diminution constante, dont ce nouveau Conseil hérite.

M. Roger SIGGEN se réjouit de cette situation favorable et demande la poursuite des investissements judicieux pour faire progresser la qualité de vie de la Commune.

M. Jean-Pierre CHEVALLEY, réviseur qualifié, donne lecture de son rapport, établi selon les règles fiduciaires et qui conclut à l'approbation des comptes et la décharge aux organes responsables.

Au vote, les comptes 2004 sont approuvés à l'unanimité.

### 3. RAPPORTS DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

M. Cédric RUDAZ ouvre le chapitre du Service des TP dont les structures se rapprochent du secteur privé, en tenant compte de paramètres tels que rentabilité, délais, finances, économie locale et qualité des prestations.

M. RUDAZ signale les projets en cours ou à développer prochainement, notamment la



*Le Conseil communal découvre le réseau d'eau des Ziettes en compagnie du comité du consortage.*

voirie, les déversoirs d'orage pour les égouts, l'approvisionnement en eau de boisson ainsi que l'eau d'arrosage, les prestations de ramassage des ordures ménagères, la sécurité et la salubrité publique.

M. Johnny PETOUD a repris quelques tâches sensibles qui touchent de très près les personnes avec toutes les situations délicates à gérer que cela implique.

Ce travail est effectué sereinement, avec discrétion et en profondeur, sans esclandre, ni étalage.

Il commence son tour d'horizon par les dossiers scolaires et parascolaires (classe à 3 niveaux à Vercorin, réseau Internet, soutien aux jeunes, crèche-garderie).

Ce soutien aux jeunes en général ne doit pas être inconditionnel, il ne doit pas occulter le problème des actes d'incivilité qui seront dénoncés fermement.

M. PETOUD poursuit par le domaine social qui doit prendre les problèmes au départ, investir dans la proximité et promouvoir le maintien des personnes dans leur cadre familial.

Mme Elisabeth PERRUCHOUD montre sa satisfaction à œuvrer pour les constructions et l'aménagement du territoire, domaines qui lui sont proches professionnellement. Les dossiers sont nombreux et fort différents; ils nécessitent un examen très attentif sur le respect des exigences légales, l'emplacement, l'architecture et l'intégration. Le suivi intégral des dossiers, de la demande d'autorisation de bâtir à la taxation finale, demande à la Commission communale des constructions et aux employés communaux beaucoup de temps et d'énergie.

Dans le domaine des bâtiments communaux, Mme PERRUCHOUD a déjà suivi la réclamation de la fermeture du parc à moutons de Vercorin, la réfection actuelle du bâtiment de «La Forge» qui abrite, depuis le début juin, un institut de beauté.

Dans un futur proche, elle devra s'occuper du remplacement des chaufferies de la Salle polyvalente et de la Cure de Chalais. Elle se réjouit également du projet de rénovation de

la cabane de Santa-Maria par un groupe de privés.

M. Alain ZAPPELLAZ, benjamin du Conseil, est enthousiasmé par les tâches qui lui ont été attribuées et qui lui permettent de se mettre au service de la collectivité.

Aujourd'hui, il souhaite présenter son activité dans l'équipement des zones à bâtir, assorti de remembrements, dans les secteurs de Grampraz, des Zittes, des Flachas et des Harroz.

Le tourisme constitue un autre pôle important. Le rôle de chaque acteur doit être défini avec précision et des entretiens doivent être engagés pour arriver à profiler un avenir pour la station de Vercorin.

M. Alain PERRUCHOUD remercie les membres du Conseil et passe la parole aux citoyens-nes.

#### 4. DIVERS

M. Louis PERRUCHOUD s'inquiète des projets de modification de signalisation sur la route de la Pharmacie et le quartier des Harroz. Il mentionne 55 opposants et demande une réponse précise.

M. Alain PERRUCHOUD signale qu'aujourd'hui, la signalisation en place ne permet pas d'emprunter cette route, à l'exception des bordiers et des personnes conduisant un véhicule agricole (plaque verte).

Le projet du Conseil est de mettre en ordre cette situation, mais de maintenir une interdiction de circuler avec la précision «sauf autorisation communale». A l'heure actuelle, il y a plusieurs alternatives à étudier et le Conseil ne s'est pas encore prononcé définitivement.

M. Thierry VOIDE demande si un projet a été étudié pour assurer la sécurité des enfants aux alentours de l'école.

M. Alain PERRUCHOUD constate tout d'abord que ce sont les parents qui créent ce grand danger en voulant à tout prix éviter que leurs enfants fassent quelques pas pour rejoindre l'école.

Plusieurs possibilités existent (création d'un pédibus, enfants qui font le trajet à pied, regroupement des transports et déchargement un peu éloigné), mais il n'y a pas de projet à l'étude.

Ce sujet reste toutefois une préoccupation du Conseil.

La présence et l'intervention plus musclée de la Police municipale de Sierre pourrait être demandée pour dissuader les parents les moins coopérants.

Mme Thérèse MONNET revient sur le changement de signalisation et demande de ne pas interdire la circulation dans certains secteurs.

Le président rappelle que le Conseil souhaite seulement mettre en ordre une signalisation déficiente.

M. Michel FOURNIER demande fermement au Conseil de se pencher sur l'ensemble de la commune, d'organiser un nettoyage général des décharges sauvages et d'embellir encore plus la commune. La création de chemins pédestres et autres sentiers didactiques ne va pas de pair avec une nature salie par les déchets de toutes sortes.

M. Alain PERRUCHOUD signale une initiative des Jeunes, dans le cadre d'un projet national «Action 72 heures», qui prévoit une première démarche sur 2 ou 3 sites sensibles.

Les hommes de la PCi pourraient également intervenir pour des interventions plus conséquentes.

M. Thierry VOIDE pense que ce ne sont pas les jeunes d'aujourd'hui qui sont à l'origine de ces désagréments et on pourrait aussi associer les moins jeunes à ces actions.

M. Yvon DEVANTHERY, concierge, signale que les membres de CHALAIS Jeunesse tiennent justement séance à ce sujet dans leur local au sous-sol.

La parole n'est plus demandée et le président clôt l'assemblée à 21 h 30 avec ces mots «Vous avez décidé de changer de curé; la messe est plus courte».

Il invite ensuite les participants à partager le verre de l'amitié.

**Le président: Alain PERRUCHOUD**

**Le secrétaire: François ZUBER**



*Un système d'infiltration des eaux de surface peu coûteux à l'impasse du Rhonett.*

## QUELQUES RÉFLEXIONS POUR LE BUDGET 2006...

Notre Commune offre aujourd'hui un équipement de qualité, avec deux salles polyvalentes, deux centres scolaires, deux zones sportives dont une en phase de finitions, deux maisons bourgeoises, un centre administratif spacieux, deux bibliothèques publiques, l'une en plaine et l'autre à Vercorin. L'extension du home permettra en outre de disposer tout prochainement de plus de confort pour la crèche communale et l'accueil temporaire en matière scolaire.

Pour l'heure, dans ces domaines, il n'y a plus d'investissements conséquents à réaliser. En revanche, il faudra être très attentif à l'entretien régulier de ces équipements pour garantir leur pérennité.

Notre préoccupation actuelle est d'un autre ordre et relève de la nécessité d'apporter un souffle nouveau à nos villages de plaine pour les rendre compétitifs et attractifs.

A Chalais, le centre du village mérite toute notre attention. Avec sa place au pied de la tour, ses parkings en cours de réaménagement et ses châtaigniers fraîchement plantés, la nouvelle rue du Téléphérique améliorera nettement la qualité de vie des habitants du quartier. Les travaux, déjà réalisés à la rue de l'Ancienne Poste et celle de la Forge, la réfection du bâtiment de la Forge avec la réalisation des places de parc et d'une zone verte attenante agrémentent le centre du village. Parallèlement les particuliers sont encouragés à refaire leur bâtiment et à mieux entretenir leur propriété.

En conséquence, nous devons poursuivre dans cette voie, investir dans la rénovation de nos routes et de nos places et continuer à encourager les particuliers à entreprendre des travaux de réfection de leur bâtiment. Le retour sur investissements est rarement appréciable à court terme, quand bien même de nouveaux commerces se sont ouverts, et que de nouveaux locataires contribuent aujourd'hui pleinement au paie-

ment des taxes et des impôts. Cependant, cette politique portera à coup sûr ses fruits à long terme et c'est justement le long terme que nous devons viser.

Le village de Réchy offre un aspect esthétique plus accueillant. Le village est plus éclaté d'une part et laisse une large place à des espaces de verdure. D'autre part, la rénovation extérieure du Château même si elle n'est pas terminée et demain, l'assainissement des alentours du magasin Migros tout comme l'effort consenti par les habitants du centre de Réchy qui ravalent les façades de leur habitation contribuent largement au soutien de cette politique d'embellissement de nos villages de plaine, voulue par l'Autorité.

Vercorin est exemplaire et fait certainement partie des villages qu'on aime venir découvrir. Raccards, greniers, vieilles maisons, rénovations respectueuses de l'environnement architectural, tout est très bien réussi. En revanche, son centre pose problème. La circulation des véhicules est envahissante tant par le volume du trafic que par la vitesse des véhicules. Nous enregistrons régulièrement des plaintes à ce propos.

Des solutions existent pour améliorer la situation dénoncée, dont celles présentées à l'Assemblée primaire du 21 décembre 2004, soit l'aménagement de places de parc souterraines, dans la zone dite des Avouintsettes et la construction d'un parking à l'entrée est de Vercorin. Le problème est complexe certes et mérite une analyse particulièrement attentive qui tienne compte des intérêts de la population locale et de ceux de l'économie touristique qui sont parfois antagonistes. Les décisions doivent être mûrement réfléchies, raison pour laquelle le Conseil veut prendre le temps d'une réflexion participative.

Les taux d'intérêts bas, l'animation de la vie sociale et culturelle de notre commune, l'offre de nos services et nos équipements

publics, le prix attractif de nos zones à bâtir, mais aussi le développement attendu à la frontière de la future zone industrielle de Daval sur la commune de Sierre sont des éléments qui favorisent l'établissement de nouveaux habitants, notamment sur notre territoire de plaine. Nous disposons encore de zones à construire pour les accueillir.

Malheureusement, celles-ci ne disposent souvent pas de l'équipement souhaité. Il est donc temps de rappeler ces zones, de construire les routes de desserte et d'y installer les canalisations industrielles. Ces procédures sont longues et fastidieuses; mais elles sont la seule réponse pour un développement harmonieux et rationnel de notre territoire. Le Conseil a décidé dès lors de les engager sans retard.

En ce qui concerne les réseaux, nous disposons d'un réseau d'eau potable qui, après de nombreuses rénovations, est

dans un état relativement satisfaisant et depuis cette année, sous contrôle informatique. Bien entendu, un tel réseau doit être sans cesse amélioré et entretenu. En conséquence, le rythme des investissements dans ce domaine doit être maintenu.

Les réseaux d'égouts et d'eaux claires font actuellement l'objet d'une étude approfondie, soutenue par la Confédération et le Canton (PGEE). Dans ces secteurs, quelques faiblesses se sont déjà fait sentir et des mesures doivent rapidement être prises pour diminuer notre apport d'eaux claires à la STEP de Granges.

Le budget d'investissements qui vous sera présenté lors de l'Assemblée primaire tient compte, dans toute la mesure du possible, de l'ensemble de ces réflexions.

**Alain Perruchoud, président**



*Le nouveau terrain de Bozon convient bien aux deux premières équipes chalaisardes qui sont toutes deux très bien classées à mi-championnat.*

## **NOUVEL EMPLOYÉ AUX TRAVAUX PUBLICS**



Jean-Michel  
Perruchoud

En séance du 26 septembre 2005, le Conseil communal a eu le plaisir d'engager M. Jean-Michel Perruchoud comme nouveau chef d'équipe des Travaux publics. Une quinzaine de candidats avaient déposé leur candidature pour ce poste et après une procédure de qualification fondée sur de nombreux critères prédéfinis et menée par l'ensemble de Conseil communal, M. Perruchoud a remporté la sélection. Au bénéfice d'un CFC de serrurier-constructeur, ce dernier a eu l'occasion au cours de sa carrière professionnelle d'exercer la fonction de chef d'atelier durant plusieurs années.

Jean-Michel Perruchoud est bien connu de la population chalaisarde. Très engagé au sein des sociétés locales, il a notamment présidé la Société des jeunes de Chalais, la Société de gymnastique et commandé durant 13 ans, jusqu'à la fin octobre de cette année, le corps des sapeurs pompiers. De plus, il assume tou-

jours le poste de chargé de sécurité communal.

Dans sa nouvelle activité, M. Perruchoud aura la tâche de diriger l'équipe des Travaux publics, dont il fera lui-même partie, de planifier tous les travaux d'entretien du domaine public et de contrôler la bonne exécution des travaux d'entretien confiés à des tiers.

Par cette nouvelle organisation, le Conseil communal souhaite former une véritable équipe, composée de trois personnes à plein temps et de deux auxiliaires à temps partiel. Ainsi, ces personnes seront amenées à travailler tantôt ensemble et tantôt individuellement sur l'ensemble du territoire de notre commune.

Le Conseil communal souhaite à Jean-Michel Perruchoud la plus cordiale des bienvenues au sein de l'équipe communale et plein succès dans sa nouvelle activité.

## **MAYEN MATHIS**

La Bourgeoisie de Chalais est propriétaire d'une ancienne cabane appelée communément «Mayen Mathis» et située à proximité de la piste de ski, à mi-chemin entre Sigeroula et le fameux couloir des dames. Cette cabane composée d'un partie habitable et d'une écu-

rie est aujourd'hui dans un état de délabrement très avancé. En conséquence, la Bourgeoisie souhaite la mettre à disposition de toutes personnes ou groupes de personnes désireux de la restaurer.

Si vous manifestez un intérêt pour cette bâtisse, nous vous laissons le soin de nous faire parvenir, à l'adresse de l'Administration communale de Chalais, une requête décrivant votre motivation, vos intentions et les modalités que vous escomptez obtenir.

La Bourgeoisie pourrait mettre à disposition cette bâtisse gratuitement, pour une durée proportionnelle aux investissements consentis pour sa rénovation.

Le délai pour le dépôt des offres est fixé au 30 juin 2006.



La restauration du mayen Mathis devient urgente.

## LISTE DES TRAVAUX EN COURS

Pour votre information, voici dans le désordre les dossiers ouverts qui sont suivis par le Conseil communal.

### Chalais - Réchy

- Construction de la crèche/garderie
- Construction et aménagement de la zone Bozon
- Signalisation sur le chemin de Vercorin
- Réseau d'irrigation
- Exploitation de la gravière Pellanda
- Remembrement des Harroz -supérieurs
- Remembrement des Grampraz est et ouest
- Remembrement des Zittes
- Remembrement sous le home Les Jasmins
- Réalisation de l'impasse des Marolli
- Plan général d'évacuation des eaux
- Aménagement des bureaux communaux
- Réfection de la route du Téléphérique
- Certification ISO
- Déclassement des routes cantonales (rue Centrale et rue des Chevaliers) en routes communales
- Classement en route cantonale de la route de la Cure
- Désaffectation des tombes dont la concession est échue
- Nouveau règlement du personnel communal
- Mise en œuvre du système d'information du territoire sur Internet
- Divers dossiers sociaux
- Divers dossiers de construction
- Divers dossiers concernant la salubrité

### Vercorin

- Reprise par la Commune du chemin privé du Désertet
- Contrat pour l'utilisation de la cabane de Santa-Maria
- Reprise de la route Lagettes Plan-Cerisiers
- Renforcement du bisse de décharge dans la zone des Marais
- Amélioration de la route Chalais-Vercorin
- Elaboration de la politique touristique communale
- Remplacement de la conduite d'eau sur une partie de la route des Liches
- Sécurisation de l'entrée ouest de Vercorin, sur la route d'Itravers

### Travaux terminés depuis la dernière Assemblée primaire

#### Chalais - Réchy

- Panneaux de bienvenue à l'entrée des villages
- Construction de la route sous le Bisse à Vercorin
- Réfection du bâtiment de la Forge
- Construction des places de parc et des garages «La Forge»
- Réfection de la rue de la Forge
- Interconnexion des réseaux d'eau Chalais-Sierre
- Inteconnexion des réseaux d'eau Chalais-Chippis
- Réfection de l'Impasse du Rhonett
- Télégestion du réseau d'eau
- Signalisation sur la route Zamplan-Crétilon
- Remplacement de la chaufferie de la salle polyvalente
- Remplacement de la chaufferie de la cure
- Recherche d'un stand de tir de remplacement
- Mise en réseau des équipements informatiques aux écoles primaires
- Agrandissement du columbarium
- Arrosage automatique des surfaces vertes aux alentours de l'école et de la salle polyvalente

#### Vercorin

- Renouvellement du contrat de la cabane de Sigeroula
- Protection de l'accès au toit de la salle polyvalente de Vercorin
- Mise en état du chemin sous la décharge de Crouja
- Sécurisation du chemin Crêt-du-Midi - Ar du Tsan
- Cadastre des chemins pédestres
- Inventaire des chemins à l'intérieur du village
- Reprise de la route Champs Fleuris
- Signalisations diverses à Vercorin
- Signalisation sur la route des Ziettes
- Sécurisation du mur de soutien sous la route de l'église
- Réfection des escaliers de l'église

#### Travaux abandonnés ou remis à plus tard

- Remembrement du Fuidjou

# RAPPORT DE CÉDRIC RUDAZ, VICE-PRÉSIDENT, EN CHARGE DES TRAVAUX PUBLICS



Cédric Rudaz

Oui, c'est comme notre propre entreprise, un ménage courant, que doit être gérée une collectivité publique, il est vrai avec des moyens différents et des contraintes élevées mais avec de nombreux points de réflexion communs. Et dès la nouvelle législature, un nouvel élan de collaboration et de relation de confiance se créa et fait prospérer de nombreux dossiers avec une gestion et répartition des responsabilités propres à chacun. Intéressant et très encourageant!

## Voirie: on avance ou on n'avance pas

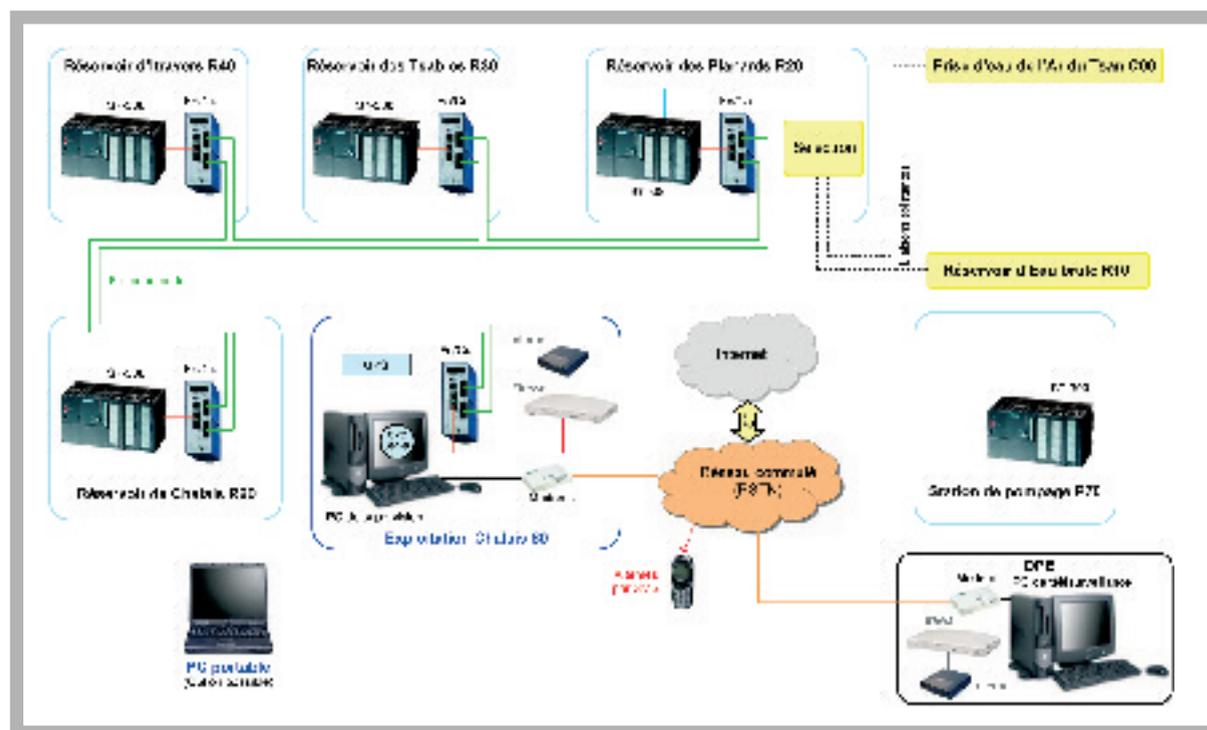
L'étape 2 de la route du Téléphérique se terminera cet automne encore et il ne restera, pour le prochain printemps, que la dernière partie avec l'aménagement de l'arrêt du bus et des places de parc pour cars. La poursuite de ces aménagements urbains à l'intérieur des villages de plaine va continuer et tend à résoudre de nombreux problèmes liés au trafic, au réseau d'égouts, d'eaux de surface et d'eau potable.

Le contrat de déblaiement des neiges sur Vercorin est arrivé à échéance, il a donc fallu le remettre en soumission en améliorant les prestations et en mettant à jour le contrat.

## Eau: ça coule ou ça ne coule pas

En ouvrant au quotidien notre robinet, qui d'entre nous pense aux impacts que cela engendre? Sur la photo relative, vous découvrez le schéma de principe du système de télégestion de notre réseau d'eau qui se télécommande et se visualise actuellement depuis notre bureau administratif de Chalais. Toutes les informations quant aux différents débits, niveaux permettent un contrôle de la situation. Le projet sera terminé lors de la mise en service définitive de la fibre optique afin d'optimiser les liaisons et les informations.

Une importante fuite d'eau, datant certainement de quelques années, a été découverte au Creux du Lavioz à Vercorin. Fuite



très difficilement détectable car le terrain présent joue le rôle d'éponge et ne permet pas d'identifier un dysfonctionnement. La conduite a été remplacée sur 80 m linéaires. Un exemple parmi d'autres qui vous démontre la façon de travailler que nous adoptons dans les interventions.

### **Sécurité: on donne repos ou on ne donne pas**

Comme pressenti, le remplacement du commandant ainsi que d'une partie de l'état-major s'est passé de manière très professionnelle et les nominations suivantes ont été faites par le Conseil lors du cours d'automne du 29 octobre dernier: CDT Rudaz Stéphane, remplaçant du CDT Ballestraz Phillipe, lieutenant et nouveau membre d'EM Délèze Frédéric. La pérennité du corps est donc totalement assurée et la formation continue des sapeurs peut en témoigner. Un très grand merci aux personnes ayant œuvré pendant de nombreuses années au sein de ce corps et qui nous ont demandé de procéder au dernier garde-à-vous soit: l'ancien commandant Perruchoud Jean-Michel, l'ancien remplaçant du commandant Perruchoud Marc-Antoine et le sapeur Devanthéry Freddy.

### **Signalisation: on avertit ou on n'avertit pas**

La vie actuelle souffre régulièrement d'un manque d'information. La signalisation fait partie de ce service d'information tant permanent, sous la forme de panneaux routiers, que provisoire lors de manifestations, chantiers, etc. Je vais m'atteler, dans les mois à venir, à un projet qui consiste à indiquer les poids maximaux des véhicules sur l'ensemble de notre réseau routier. Ce projet voit son origine dans une loi cantonale et va nous permettre de se poser des questions réalistes quant à la sécurité, ainsi qu'à l'entretien de nos routes.

### **Salubrité: on aime ou on n'aime pas**

Bravo à vous tous d'avoir joué le jeu sur le fauchage des prés et l'entretien des surfaces boisées en bordure de routes communales. Ma Commission a décidé de mettre l'accent sur ces deux sujets pour nous permettre de nous expérimenter dans les années à venir et

l'exercice s'avère plus que concluant. C'est un travail pas toujours évident car à cheval sur les biens privés mais qui nous permet d'offrir des conditions exemplaires d'accueil. De gros dossiers ont déjà été traités tout au long de l'année et la saison hivernale nous permettra de nous y pencher plus efficacement afin d'y rencontrer les propriétaires pour trouver un terrain d'entente sur les mesures à prendre.

### **TVSA: on skie ou on ne skie pas**

Acteur socio-économique de notre commune, les remontées mécaniques ont pour but d'ouvrir leur capital action cette année encore afin de permettre l'amenée d'eau au Crêt-du-Midi et de résoudre les soucis de l'installation de base de la Télécabine. Citoyennes et citoyens se posent la question «Faut-il oui ou non que nous soyons partenaires?»

Incontournablement ces installations ont une importance vitale pour l'avenir de notre commune tant au niveau touristique qu'au niveau économique et de ne point soutenir ceci serait un autogoal. Reste à savoir dans quelles conditions, sous quelles formes. De plus en plus la réussite d'une région, d'une société, d'une collectivité tourne au fait qu'il y a un partenariat, une collaboration étroite et nous nous retrouvons là en plein dans cette réalité, à nous de slalomer pour ne pas louper une porte qui serait peut-être lourde de conséquence.

### **L'avenir de Chalais: on y croit ou on n'y croit pas**

Non, nous ne sommes pas en train de gérer uniquement les affaires quotidiennes de votre commune, de notre commune. Nous essayons, aussi, de garder un œil rigoureux sur le long terme en délirant sur des projets porteurs comme le réseau d'irrigation, le contournement des entrées de Vercorin, l'implantation du monde industriel sur notre territoire et bien d'autres projets où l'opportunité est de rigueur.

Je me réjouis de vous retrouver à notre Assemblée primaire de décembre pour vous entretenir sur d'autres sujets liés à mon dicastère et non abordés dans ce rapport. Bonne lecture à toutes et tous. Merci!

**Cédric Rudaz, vice-président**

# **RAPPORT D'ELISABETH PERRUCHOUD, CONSEILLÈRE EN CHARGE DES CONSTRUCTIONS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**



**Elisabeth  
Perruchoud**

## **Bientôt un an...**

Voici bientôt un an que j'ai fait mon entrée au sein du Conseil communal de Chalais. Je me suis très vite rendu compte que le travail n'y manquait pas et que si je souhaitais obtenir des résultats qui invitent chacun à s'investir, une motivation exemplaire de ma part serait l'outil efficace par excellence.

Le domaine de la construction, de manière générale, est toujours en pleine expansion. De nouveaux projets ne cessent de faire l'objet d'une demande auprès de nos différents services pour le plus grand bien de notre commune qui ne cesse de s'accroître de jour en jour. Au dire de certains de nos nouveaux arrivants, Chalais offre un choix de sociétés plus qu'attrayant répondant ainsi à une demande toute actuelle. Si nous sommes citoyens et citoyennes de cette commune aujourd'hui encore, c'est certainement que nous trouvons ici des infrastructures suffisantes pour continuer à y bien vivre !

## **Les constructions**

Comme lors de nos précédentes rencontres, tant lors de l'assemblée primaire du mois de juin passé que dans le *Chalais info*, il demeure assez difficile pour moi de pouvoir parler de mon activité en détail. Tous les dossiers que nous traitons restent du domaine privé et, par respect pour chacun, il me semble inopportun d'en parler trop publiquement. Le nombre de nouveaux dossiers ouverts depuis le début de cette année 2005 est de l'ordre d'une centaine auxquels on doit y ajouter les projets déjà autorisés les années précédentes et qui sont actuellement en cours d'élaboration; ceux-ci font l'objet d'un suivi sérieux au travers de visions locales faites en compagnie des membres de la Commission des constructions.

Je suis satisfaite de la manière dont chaque demande est traitée. La relation avec l'architecte ou le requérant, quand elle se

doit d'être, me permet d'animer des débats parfois enrichissants lorsque la discussion est basée sur l'ouverture et le respect de chacun, chose pas toujours si évidente pour tout le monde vous vous en doutez bien. Si des difficultés sont perçues, une solution, satisfaisante pour chaque partie, est alors vivement souhaitée afin d'éviter d'éventuelles oppositions engendrant du retard et bien sûr un malaise quant aux futures relations de voisinage. Enfin, quelques mots sur l'encouragement à la rénovation des vieilles bâtisses: les demandes ont encore augmenté durant cette année et nous pouvons déjà admirer certaines de ces réalisations qui améliorent l'esthétisme de nos villages en plaine et en montagne.

## **Les bâtiments communaux**

### **Salle polyvalente de Chalais:**

Le remplacement de l'ancien chauffage à mazout de la salle polyvalente de Chalais par un système à gaz a dû être reporté à la période des vacances scolaires de la Toussaint de cette même année car des travaux de raccordement au réseau, à l'extérieur du bâtiment, devaient encore être effectués impérativement avant le début de ce chantier. Comme chaque année, la salle est occupée le 31 octobre, par la soirée de l'Halloween (qui eux, ont heureusement toujours suffisamment chaud!) ainsi que le 1er novembre par le loto de la chorale l'Espérance. Ces manifestations ont, malgré l'absence de chauffage, eu lieu dans des conditions agréables. La première mise en service du chauffage a donc pu être effectuée avec satisfaction le jeudi 3 novembre.

### **Cure de Chalais:**

Le remplacement de l'ancien chauffage à mazout par un chauffage à gaz, en ce qui concerne le bâtiment de la cure de Chalais, a lui aussi été réalisé sur une très courte période de 4 jours sans aucune désagréable surprise et à la plus grande satisfaction de tous les intervenants.

### **Bâtiment la Forge:**

Suite à un problème d'infiltration d'eau dans l'angle nord-ouest du bâtiment la Forge à Chalais, il a fallu rouvrir une tranchée à l'extérieur afin d'y implanter un mur en béton et poser une étanchéité contre le sous-bassement de celui-ci.

En principe le bâtiment ne devrait plus avoir à subir d'intervention et peut dorénavant se laisser admirer sous son meilleur jour.

### **Commission de mensuration cadastrale**

La mensuration officielle lot 9, pour la zone à bâtir de Briey, est pratiquement terminée. La Commission s'est réunie une première fois dans le courant du mois d'octobre pour connaître les différentes oppositions et prendre des décisions adéquates.

### **Commission de taxation**

Comme chaque année dans le courant du mois d'octobre la Commission de taxation, ainsi que le teneur de cadastre, se sont réunis pour l'analyse de nombreux cas. Tous les dossiers soumis à une autorisation communale de construire qui sont achevés et vérifiés sont alors transmis pour leur taxation définitive avant d'être classés et archivés.

En tant que présidente de ces différentes commissions je tiens à remercier tous les membres ayant participé et défendu les intérêts des citoyens concernés durant ces différentes sessions.

### **Quelques projets pour le début de l'année 2006**

- Visionner les différents secteurs touchés par les futurs remembrements parcellaires
- Projeter un nouvel aménagement des locaux administratifs et techniques communaux
- Aménager des places de parc ainsi que des caves pour les locataires actuels du bâtiment la Forge
- Encourager les propriétaires à la rénovation des vieilles bâtisses

Le temps et les possibilités d'investissements, eux, nous imposent fort heureusement de saines contraintes nécessaires à un développement harmonieux de notre commune...

Je vous remercie de m'avoir accordé un peu de votre précieux temps pour me lire et, espérant répondre à vos attentes, vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année.

Du fond du cœur merci.

**Elisabeth Perruchoud,  
conseillère communale**



*Le bâtiment de la Forge magnifiquement rénové souffre encore de quelques infiltrations d'eau.*

# **RAPPORT DE JOHNNY PETOUD, CONSEILLER EN CHARGE DE L'ÉDUCATION ET DE LA POPULATION**



**Johnny Petoud**

## **Une année, bientôt ....**

Que de temps écoulé depuis mon dernier mot dans ce *Chalais Info* qui est un lien entre les habitants de cette commune que je chéris.

Que de rencontres, que de joies, que de soucis portant nos réflexions et décisions.

Le pas de charge imposé ne s'affaiblit pas et nous devons mettre toute notre petite expérience législative à la disposition de vous, peuple de la commune de Chalais.

Heureusement que nous avons une entente qui ne faiblit pas et que nous ne voulons pas faire disparaître. Bien que certains croient que cette entente n'est pas nor-

male, n'est pas historique, n'est pas politique, nous y croyons et cela se concrétise dans les actes importants qui ont jalonné ces dernières saisons.

Pour ma part, je me suis senti écouté, soutenu par mes collègues. Nous sommes un noyau de références, de potentiels, d'aspirations aussi différents que les noyaux atomiques. Mais nous faisons que notre Commune avance et quelle avance quand nous voyons la zone de Bozon verdir, l'agrandissement du Home s'élever, les routes se paver, les eaux jaillissantes arriver dans nos foyers, les maisons anciennes et nouvelles rajeunir nos villages.

Que de changements, qu'ils soient apparents ou cachés, la Commune avance. Et il



*L'extension du home Les Jasmins offrira un espace généreux à la bibliothèque et à la crèche communale.*

n'y a que cette envie d'avancer qui est le moteur d'un espoir pour notre jeunesse et un soulagement pour nos anciens.

Vous nous avez élus, peut-être par partis, peut-être par conviction, peut-être par liens familiaux, je crois que vous avez fait un choix cohérent. Chaque membre du Conseil apporte ses expériences, ses connaissances à la bonne marche de la Commune. Nous avons fait des choix dans le budget, ils sont l'œuvre poursuivant celle de nos prédécesseurs. Qu'ils en soient remerciés encore aujourd'hui.

Pour ma part je m'attache toujours à rencontrer le plus souvent possible les personnes qui me le demandent, jamais je ne refuserai la discussion, l'échange ou la critique. Je veux être constructif, même si je dois ramener le sujet sur la table à plusieurs reprises et qu'il faut que j'approfondisse les dossiers dont j'ai la charge.

Il y a des commissions en place, qui se rencontrent plus régulièrement que d'autres

mais soyez certains qu'il n'y en a pas une plus importante que d'autres à mes yeux. Je remercie ici les personnes citoyennes qui se sont engagées, elles ne savent pas toujours dans quoi et quelle charge de travail et de réflexion cela impose.

Les prochains défis à relever sont de mettre à disposition de la population une crèche-garderie et pourquoi pas une nursery avec tous les équipements adéquats et une équipe de professionnels répondant aux besoins de notre population en augmentation régulière. La proximité du Home et de la nouvelle bibliothèque, ainsi que la réalisation d'une structure d'accueil pour élèves avant et après l'école et pendant le repas de midi m'est chère. En effet je veux que ces lieux soient lieux de rencontres entre les habitants, entre la jeunesse et les aînés, je crois ici que nous sommes sur le bon chemin quand je vois les rencontres/expositions qui se déroulent au Home et à la bibliothèque de Vercorin.

**Johnny Petoud, conseiller communal**



*Sympa le berger de l'alpage de Sigeroulaz*

## **RAPPORT D'ALAIN ZAPPELLAZ, CONSEILLER EN CHARGE DES ÉQUIPEMENTS, DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET DU TOURISME**



**Alain Zappellaz**

### **Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE): un outil indispensable de gestion**

La loi fédérale sur la protection des eaux stipule que les eaux polluées doivent être traitées par une STEP, tandis que les eaux non polluées doivent être évacuées ou infiltrées conformément aux règlements cantonaux.

Pour appliquer clairement cette politique, la Confédération a débloqué des subventions pour que les collectivités puissent optimiser leur réseau d'égouts. Ces montants forfaitaires sont calculés en fonction de la population résidente de la commune et sont répartis entre la Confédération et le Canton.

Le PGEE concerne la totalité de la zone à bâtir et comprend 3 parties : l'étude des lieux, le concept général d'amélioration du réseau et l'avant-projet accompagné d'un plan d'actions. Son but est de permettre une planification judicieuse des investissements relatifs à l'évacuation des eaux.

La majeure partie de la première étape consiste à détecter toutes les chambres d'égouts de la commune (environ 1300 pour notre territoire), les mesurer et les photographier. Ce travail rigoureux devrait être terminé pour cette fin d'année afin de nous permettre d'obtenir un plan précis de notre réseau d'égouts.

Pour compléter l'état des lieux, une série d'études seront effectuées:

#### ● **Etat des canalisations**

Les endroits difficiles d'accès (ex: certaines chambres secondaires recouvertes sous du goudron) ainsi que les endroits sensibles seront visités par une caméra.

#### ● **Etude sur les eaux claires parasites**

Détection des eaux propres qui sont en permanence injectées dans le réseau (ex: eaux de fontaines,...).

#### ● **Cours d'eau**

Analyse de la quantité et la qualité des eaux déversées dans des cours d'eau.



*Une bouche d'égout parmi les centaines qui ont été cadastrées, mesurées et inspectées dans le cadre du PGEE.*



## LES 72 HEURES DE LA JEUNESSE



Une quarantaine de jeunes ont sué sur le sentier de la cascade de la Rèche.

Le week-end du 15 au 18 septembre a été marqué par l'organisation des 72 heures de la jeunesse, mise sur pied par le Conseil suisse des activités de jeunesse. Notre dynamique société Chalais-Jeunesse a participé à cette manifestation qui devait permettre aux jeunes Suisses de prouver leur capacité à s'investir dans l'intérêt de la collectivité publique. A noter que nos jeunes n'ont pas attendu cette manifestation pour nous apporter cette preuve.

Forts d'une soixantaine, nos jeunes ont entrepris de mener à bien trois projets ambitieux. Le premier projet concernait le chemin conduisant à la cascade de la Rèche. Ils étaient là, une quarantaine pour élargir le sentier, le nettoyer, le sécuriser, éliminer une ancienne conduite désaffectée et prolonger le pont qui permet le franchissement de la rivière en direction de la cascade. Grâce à ces jeunes, le sentier est maintenant très engageant et permet un accès aisé à ce magnifique endroit qu'est la cascade de la Rèche. Allez le découvrir ou le redécouvrir vous ne serez pas déçus.

Le deuxième projet consistait à nettoyer les alentours de la déchetterie de Vercorin. La salubrité de cette déchetterie avait été nettement améliorée par l'installation des bennes

de récupération. Cependant, avant la mise en place de cette infrastructure, une quantité de débris de toutes sortes avait été déversés dans la forêt en contre-bas et y était toujours amoncelé. Grâce à une dizaine de jeunes aidés par quelques bénévoles adultes la forêt a aujourd'hui été débarrassée de ces déchets peu ragoûtants.



La majestueuse cascade de la Rèche, pas assez connue.

Le troisième projet consistait à améliorer le chemin des Coudrettes, au-dessus du Fuidjou, départ escarpé de la fameuse course de la Dérupe. Les clôtures barbelées bordant le parcours ainsi qu'une ancienne conduite d'irrigation ont été ôtées par la dizaine de jeunes engagés dans cette opération. Un nouveau treillis métallique a été posé sur la partie inférieure pour sécuriser la bordure et permettre un entretien adéquat par le bétail.

Le Conseil communal adresse un grand merci et de chaleureuses félicitations à tous les jeunes qui ont participé de près ou de loin à la mise sur pied de ce projet ainsi qu'aux adultes qui leur ont apporté leur concours.



*Ce que les jeunes ont découvert aux alentours de la déchetterie de Vercorin.*



*Le chemin des Coudrettes après l'intervention des jeunes. Enlevez vos chaussures s.v.p!*

## **LE PARC À MOUTONS, UN LIEU VIVANT !**



Le parc à moutons, au centre du village de Vercorin, est un endroit fort agréable pour diverses manifestations et animations. Il est aussi un lieu de rencontre pour la population. Le Conseil communal tient à remercier chaleureusement Mmes Catherine Lambert et Louise Papon-Perruchoud pour le temps gracieusement donné pour décorer et embellir ce bel endroit. Merci également à M. Gilles Soldati qui aide à la mise en place des décorations.

Que ce lieu continue d'égayé le centre de Vercorin!

## **AGENDA DES MANIFESTATIONS LOCALES**

### **Abréviations**

Centre scolaire Vercorin	CSV	Chapelle Saint-Mathias à Réchy	Chapelle
Cabaret Edelweiss Chalais	Cabaret	Maison bourgeoise Chalais	MBC
Eglise Vercorin	EV	Creux-du-Lavioz	CL
Eglise Chalais	EC	Salle polyvalente Chalais	SPC
		Maison bourgeoise Vercorin	MBV
		Salle de chant Réchy	SCR

<b>Janvier</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Samedi 28 janvier	CSV	7 <sup>e</sup> Course de ski de fond à l'américaine - OT Vercorin

<b>Février</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Vendredi 3 février	SPC	Loto - Ski-Club Vercorin-Chalais
Samedi 4 février	SPC	Souper annuel - FC Chalais
Dimanche 12 février	EC	Confirmation
Samedi 18 février	SPC	Concert de l'Ensemble de Cuivres Valaisan
Jeudi 23 février	}	Carnaval - Chalais Jeunesse + Société de Gymnastique
Vendredi 24 février		
Samedi 25 février		
Dimanche 26 février	}	Saint Mathias - Confrérie de la Chapelle de Réchy
Lundi 27 mars		
Vendredi 24 février	Chapelle	Carnaval - OT Vercorin
Mardi 28 février	CSV	

<b>Mars</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Vendredi 3 mars		
Samedi 4 mars		Tournoi Indoor - FC Chalais
Dimanche 5 mars		
Vendredi 11 mars	SPC	Concert de l'Espérance

<b>Avril</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Samedi 1 <sup>er</sup> avril	SPC	Concert annuel de L'Avenir
Samedi 8 avril	SPC	Assemblée générale - Banque RAIFFEISEN
Samedi 16 avril		Pâques
Vendredi 21 avril	SPV	Assemblée générale - SC «Brentaz Vercorin»
Samedi 22 avril	Cabaret	Concert annuel - Amicale des Accordéonistes
Vendredi 28 avril	SPC	Assemblée générale - Société fédérale de Gymnastique
Dimanche 30 avril	EC	Communion solennelle

<b>Mai</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Vendredi 5 mai	SPC	Assemblée générale - Ski Club Vercorin - Chalais
Samedi 6 mai	}	Fête cantonale de chant à Sion
Dimanche 7 mai		
Dimanche 21 mai		
Samedi 27 mai	}	Festival de musique des districts de Sierre et Loèche à Montana
Dimanche 28 mai		
	SPC	Course de caisses à savon + Concert en plein air - Chalais Jeunesse

<b>Juin</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Jeudi 15 juin		Fête-Dieu à Vercorin - Concert du Carillon
Vendredi 16 juin		
Samedi 17 juin		UHC - Millenium Challenge à Sierre
Dimanche 18 juin		
Jeudi 22 juin	SPC	Ecoles - Spectacle de fin d'année
<b>Juillet</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Samedi 8 juillet > 15 juillet		Camp des Jeunes à Ovronnaz
Lundi 17 juillet > 28 juillet		Passeport-Vacances
Vendredi 28 juillet	CL	Fête de Passeport-Vacances
Vendredi 28 juillet	Vercorin	
Samedi 29 juillet	CSV	Verco Jazz
Dimanche 30 juillet	Vercorin	
Dimanche 30 juillet au 5 août		Camp musical à Sigeroulaz
<b>Août</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Dimanche 1 <sup>er</sup> août	CL	Fête nationale - Concert de la Chanson de Vercorin
Vendredi 4 août	CSV	Loto - Chanson de Vercorin
Samedi 5 août	Vercorin	Messe chantée suivie du Concert annuel Chanson de Vercorin
Dimanche 13 août	Vercorin	Course de roller in line - SC Brentaz
Samedi 26 août	Réchy	Amicale des Accordéonistes Fête villageoise à Réchy
<b>Septembre</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Vendredi 29 septembre	SPC	Loto - Société fédérale de Gymnastique
<b>Octobre</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Dimanche 15 octobre	SPC	Saint-Gall - Fête patronale + repas communautaire
Lundi 16 octobre	MBC	Saint-Gall - Assemblée des présidents et présidentes des sociétés locales
<b>Novembre</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Mardi 1 <sup>er</sup> novembre	SPC	Loto de la Toussaint - Chœur mixte «L'Espérance»
Samedi 11 novembre	MBV	Assemblée générale UHC
Vendredi 24 novembre	SPC	Loto - FC Chalais
Dimanche 26 novembre	SPC	Sainte-Cécile
<b>Décembre</b>	<b>Lieu</b>	<b>Manifestation et organisateur</b>
Samedi 1 <sup>er</sup> décembre	SPC	Sainte-Barbe - Assemblée générale - Société «La Cible»
Dimanche 3 décembre	SPC	Concert-théâtre - Chanson de Vercorin
Mercredi 6 décembre		Saint-Nicolas
Mardi 5 décembre	SPC	Gymnastique jusqu'à 21 h
Mercredi 6 décembre	SPC	Gymnastique jusqu'à 20 h
Jeudi 7 décembre	SPC	Soirée annuelle - Société de Gymnastique dès 16 h
Vendredi 8 décembre	Chapelle	Tâtée - Confrérie de la Chapelle de Réchy
Samedi 9 décembre	SPC	Concert-théâtre - Chanson de Vercorin
Dimanche 10 décembre	SPC	Concert-théâtre - Chanson de Vercorin
Vendredi 15 décembre	SPC	
Samedi 16 décembre	SPC	Noël des Jeunes
Dimanche 17 décembre	SPC	Concert-théâtre - Chanson de Vercorin
Samedi 23 décembre	CSV	Concert de Noël - L'Avenir
Dimanche 24 décembre	Eglise	Crèche vivante
Vendredi 29 décembre	CSV	Loto - Ski-Club «Brentaz Vercorin»
Dimanche 31 décembre	Vercorin	Champagne party - Parc à moutons - UHC Vercorin

## INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Conformément aux dispositions légales, la Commune de Chalais publie officiellement une information générale sur la qualité de l'eau potable distribuée sur son territoire.

Conductivité (à 20 °C)	µS/cm	734
Dureté	°F	49,2 à Vercorin
	°F	33,9 à Chalais (avec l'apport des eaux souterraines)
pH		7,6
Calcium	mg/l	155,8 à Vercorin
	mg/l	93,6 à Chalais
Magnésium	mg/l	24,6
Ammonium	mg/l	< 0,05
Chlorures	mg/l	< 1
Sulfates	mg/l	401 à Vercorin
	mg/l	212 à Chalais
Nitrites	mg/l	< 0,01
Nitrates	mg/l	< 1

Les valeurs de teneur en sulfates sont importantes, mais ne présentent aucun risque pour la santé humaine.

### Bilan qualitatif:

D'après les analyses microbiologiques effectuées jusqu'ici, la qualité de l'eau s'inscrit dans les limites légales.

### Données facultatives

Germes aérobies mésophiles	/ml	< 10
Escherichia coli	/100ml	0
Entérocoques	/100ml	0

Aucun paramètre ne dépasse la marge de tolérance légale

### Provenance de l'eau:

Eau de la Réchy	80 % (Valeurs annuelles approx.)
Eau de source	10 %
Eau de la nappe phréatique	10 %

### Traitement de l'eau:

Eau de la Réchy	Filtration et chloration
Eau souterraine	Aucune

### Renseignements supplémentaires:

M. Yvon PERRUCHOUD 079 / 541 32 12

# BUDGET COMMUNAL

## EXERCICE 2006

Les recettes du budget communal 2006 sont très fortement influencées par le décret du 17 juin 2005 modifiant la loi fiscale et le règlement des taxes cadastrales. En vertu de celui-ci, la perte des recettes fiscales pour notre commune, en rapport avec le budget 2005, s'élève à environ Fr. 300'000.-. En tenant compte de la correction des rabais fiscaux, de l'ordre de Fr. 140'000.-, d'une augmentation très probable de la recette d'impôts sur les gains immobiliers, de la location du bâtiment de la Forge et d'un ajustement budgétaire basé sur les moyennes des dernières années, pour l'impôt prélevé à la source et l'impôt sur le capital des sociétés, cette perte est heureusement pratiquement compensée.

Les taxes communales ont été appréciées à la hauteur de celles facturées durant l'exercice 2005, ce qui représente une augmentation de Fr. 75'000.-. Nous pouvons constater que celles-ci ne couvrent pas les dépenses de fonctionnement, sauf en ce qui concerne les égouts. C'est cependant dans ce domaine que des investissements importants vont devoir être réalisés ces prochaines années.

Au niveau des recettes, il faut aussi relever la contribution de Sierre-Energie qui ristourne

aux communes partenaires le 10% de l'énergie consommée, ce qui représente pour notre commune une somme de Fr. 200'000.-, en augmentation de Fr. 20'000.-, ainsi que la redevance hydraulique de Gouggra SA qui s'élève à Fr. 65'000.-.

Le budget 2006 tient compte d'une personne supplémentaire au bureau technique de la commune. Cette personne sera prêtée pour 50% à une commune voisine. Ainsi, cette recette estimée à environ Fr. 60'000.- s'ajoute à celles précitées.

Au chapitre des dépenses, il faut souligner que la participation des communes au financement de l'AVS/AI augmente de 2.08%, celle pour les prestations complémentaires de 10.51%, celle pour les allocations complémentaires de 6.8%, celle pour le fonds cantonal pour l'emploi de 16%. Globalement le supplément de charges pour ces postes s'élève à environ Fr. 50'000.-.

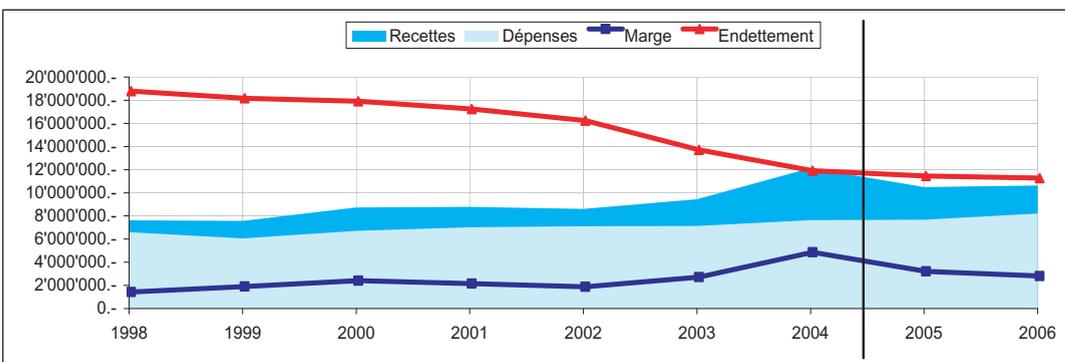
Dès le 1er janvier 2004, les charges liées aux frais hospitaliers ont été payées par le canton. En revanche, dès cette année, le canton facturera aux communes une participation aux charges sociales du personnel enseignant qui représente environ Fr. 170'000.-.

A ces charges, il faut encore additionner les frais d'entretien de la zone Bozon, les frais d'établissement de la politique touristique ainsi qu'une augmentation sensible des frais liés à l'enlèvement des ordures ménagères. Globalement ces charges représentent la coquette somme de Fr. 160'000.-.

En résumé, les recettes s'élèvent à Fr. 10'619'401.-, les dépenses à Fr. 8'199'481.-, la marge d'autofinancement à Fr. 2'419'920.- et le bénéfice de l'exercice à Fr. 444'820.-.

Evolution des recettes, des dépenses, de la marge d'autofinancement et de la dette

	Comptes							Budgets	
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Recettes	7'629'639.-	7'570'345.-	8'738'708.-	8'797'562.-	8'605'113.-	9'452'363.-	12'133'383.-	10'496'661.-	10'619'401.-
Dépenses	6'601'400.-	6'064'237.-	6'716'463.-	7'032'726.-	7'117'745.-	7'125'620.-	7'648'943.-	7'674'241.-	8'199'481.-
Marge	1'028'239.-	1'506'108.-	2'022'245.-	1'764'836.-	1'487'368.-	2'326'743.-	4'484'440.-	2'822'420.-	2'419'920.-
Endettement	18'404'500.-	17'782'375.-	17'531'820.-	16'851'774.-	15'848'734.-	13'318'976.-	11'526'020.-	11'072'200.-	10'887'280.-



## Investissements 2006

Avec cette marge d'autofinancement tout à fait intéressante de 2.4 millions, le Conseil communal vous propose de poursuivre dans la voie des investissements. Ceux-ci sont largement guidés par les travaux entrepris ces dernières années, soit la troisième étape de la zone de sport et de détente de Bozon, la construction de la crèche communale, la dernière étape de la route du Téléphérique et le PGEE. D'autre part, il semble essentiel de mettre en route les

procédures de remembrement destinées à valoriser nos surfaces constructibles et de permettre l'exploitation de la zone d'agro-tourisme de Zamplans-Créteilons.

Les investissements bruts sont budgétisés à hauteur de Fr. 3'156'000.- et les recettes d'investissements à Fr. 921'000.-. Les investissements nets se montent donc à Fr. 2'235'000.-, couverts par la marge d'autofinancement. L'excédent de financement de Fr. 184'920.- permettra de réduire la dette.

Présentation du résultat annuel		Budget 2006
<b>Compte de fonctionnement</b>		
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>		
Charges financières	fr.	8'199'481.00
Revenus financiers	fr.	10'619'401.00
<b>Marge d'autofinancement</b>	fr.	<b>2'419'920.00</b>
<b>Résultat après amortissements comptables</b>		
Marge d'autofinancement	fr.	2'419'920.00
Amortissements ordinaires	fr.	1'975'100.00
Amortissements complémentaires	fr.	-
Amortissement du découvert au bilan	fr.	-
<b>Excédent de revenus</b>	fr.	<b>444'820.00</b>
<b>Compte des investissements</b>		
Dépenses	fr.	3'156'000.00
Recettes	fr.	921'000.00
<b>Investissements nets</b>	fr.	<b>2'235'000.00</b>
<b>Financement</b>		
Marge d'autofinancement	fr.	2'419'920.00
Investissements nets	fr.	2'235'000.00
<b>Excédent de financement</b>	fr.	<b>184'920.00</b>

Compte de fonctionnement selon les tâches	Compte 2004		Budget 2005		Budget 2006	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	926'512.75	130'085.50	1'102'600.00	126'750.00	1'086'950.00	131'050.00
Sécurité publique	346'986.35	142'405.15	377'000.00	123'600.00	332'900.00	122'200.00
Enseignement et formation	1'692'736.81	25'245.95	1'907'700.00	28'800.00	2'044'700.00	27'300.00
Culture, loisirs et culte	692'724.05	31'521.00	809'000.00	31'800.00	936'000.00	45'500.00
Santé	220'326.90	-	92'000.00	-	80'000.00	-
Prévoyance sociale	827'686.50	-	801'500.00	-	832'000.00	-
Trafic	1'821'997.30	128'645.55	1'695'300.00	88'500.00	1'728'300.00	153'500.00
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, c	2'248'350.90	1'734'217.30	2'202'000.00	1'703'800.00	2'132'350.00	1'772'700.00
Economie publique, yc services industriels	181'489.45	1'496'229.80	181'710.00	251'500.00	235'650.00	268'600.00
Finances et impôts	858'530.31	8'445'033.06	798'031.00	8'141'911.00	765'731.00	8'098'551.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>9'817'341.32</b>	<b>12'133'383.31</b>	<b>9'966'841.00</b>	<b>10'496'661.00</b>	<b>10'174'581.00</b>	<b>10'619'401.00</b>
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	<b>2'316'041.99</b>		<b>529'820.00</b>		<b>444'820.00</b>	

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006 - 2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
<b>926 512.75</b>	<b>1 102 600</b>	<b>01 Administration générale</b>	<b>1 086 950</b>		<b>15 650 -</b>
<b>130 085.50</b>	<b>126 750</b>	<b>Charges</b>			<b>4 300 +</b>
<b>796 427.25 -</b>	<b>975 850 -</b>	<b>Revenus</b>		<b>131 050</b>	
		<b>Excédent de charges</b>		<b>955 900</b>	
<b>603 644.10</b>	<b>670 000</b>	<b>30 Charges de personnel</b>	<b>699 350</b>		<b>29 350 +</b>
105 090.60	107 000	300.00 Indemnités des autorités	119 000		12 000 +
3 104.00		300.20 Agent communal AVS			
6 400.00	8 000	300.30 Bureau de vote, élections	3 200		4 800 -
42 293.95	30 000	300.50 Commissions communales	35 000		5 000 +
372 384.45	405 000	301.00 Personnel du bureau communal	417 150		12 150 +
74 371.10	120 000	303.00 Charges sociales	125 000		5 000 +
<b>207 306.20</b>	<b>287 100</b>	<b>31 Biens et services</b>	<b>282 100</b>		<b>5 000 -</b>
45 841.15	45 000	310.00 Fournitures de bureau et mobilier	45 000		
23 313.00	25 000	311.00 Achat cartes d'identité / passeports	25 000		
46 149.15	47 000	317.00 Représentations et réceptions	42 000		5 000 -
12 150.40	14 000	318.00 Information communale	14 000		
4 500.00	10 000	318.10 Contrôle de la comptabilité	10 000		
10 064.95	60 000	318.20 Ordinateurs et programmes	60 000		
19 513.70	20 000	318.30 Frais d'encaissement	20 000		
	2 000	318.40 Frais juridiques	2 000		
25 194.15	41 000	318.50 Frais de port et CCP	41 000		
12 447.40	15 000	318.60 Frais de téléphones et communications	15 000		
8 132.30	8 100	318.70 Assurance RC communale	8 100		
<b>70 062.45</b>	<b>100 000</b>	<b>33 Amortissements comptables</b>	<b>60 000</b>		<b>40 000 -</b>
70 062.45	100 000	330.00 Amortissements comptables	60 000		40 000 -
<b>45 500.00</b>	<b>45 500</b>	<b>35 Participation à des collectivités publiques</b>	<b>45 500</b>		
15 000.00	15 000	350.00 Location des biens de la Bourgeoisie	15 000		
30 500.00	30 500	350.01 Loc. Maison Bourgeoise de Vercorin	30 500		
<b>34 706.90</b>	<b>35 000</b>	<b>43 Contributions de tiers</b>		<b>35 000</b>	
32 176.90	35 000	431.00 Emoluments administratifs		35 000	
2 530.00		436.00 Indemnités journalières remboursées (APG/LAA)			
<b>44 033.60</b>	<b>42 500</b>	<b>45 Partic. de collectivités publiques</b>		<b>44 900</b>	<b>2 400 +</b>
5 000.00	5 000	452.00 Administration de la Bourgeoisie		5 000	
13 417.15	13 000	453.00 Administration du Tél. Chalais-Vercorin SA		13 000	
10 126.00	11 000	454.00 Administration de la Fondation Antille		11 000	
9 386.70	9 000	455.00 Part canton agence AVS		9 000	
1 775.00		455.10 Traitement des déclarations d'impôt		2 400	2 400 +
4 328.75	4 500	457.00 Administration de la taxe de Promotion Touristique		4 500	
<b>51 345.00</b>	<b>49 250</b>	<b>49 Imputations internes</b>		<b>51 150</b>	<b>1 900 +</b>
51 345.00	49 250	490.00 Frais de personnel imputés		51 150	1 900 +

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006 - 2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
<b>346 986.35</b>	<b>377 000</b>	<b>02 Sécurité publique</b>	<b>332 900</b>		<b>44 100 -</b>
<b>142 405.15</b>	<b>123 600</b>	<b>Charges</b>			<b>1 400 -</b>
<b>204 581.20 -</b>	<b>253 400 -</b>	<b>Revenus</b>		<b>122 200</b>	
		<b>Excédent de charges</b>		<b>210 700</b>	
<b>11 083.60</b>	<b>18 000</b>	<b>30 Charges de personnel</b>	<b>18 000</b>		
3 521.80 -		301.20 Officier d'Etat Civil			
14 626.80	18 000	301.30 Solde des sapeurs pompiers	18 000		
21.40 -		303.00 Charges sociales			
<b>86 301.80</b>	<b>89 000</b>	<b>31 Biens et services</b>	<b>96 900</b>		<b>7 900 +</b>
28 131.95	30 000	310.00 Frais de géomètre (MF)	35 000		5 000 +
		311.00 Frais de police	2 500		2 500 +
15 299.55	12 000	312.00 PCi - Charges des abris	12 000		
1 299.00		312.10 PCi - Instr. et frais			
10 681.35	9 300	314.00 FEU - Instruction et frais d'entretien	9 300		
5 158.25	5 000	314.10 FEU - Sécurité et sinistres	5 000		
772.00	700	314.20 FEU - Assurance des sapeurs	700		
11 460.95	16 000	314.30 FEU - Matériel et équipement	16 000		
4 800.00	4 800	314.40 FEU - Cours cantonaux	5 200		400 +

		<b>02</b>	<b>Sécurité publique</b>		
	2 000	315.00	Entretien des parcomètres de Vercorin	2 000	
125.00	200	318.70	Contrôle poids et mesures	200	
8 573.75	9 000	319.00	Permis pour étrangers	9 000	
<b>100 594.80</b>	<b>143 000</b>	<b>33</b>	<b>Amortissements comptables</b>	<b>85 000</b>	<b>58 000 -</b>
100 594.80	143 000	330.00	Amortissements comptables	85 000	58 000 -
<b>5 163.30</b>		<b>34</b>	<b>Parts et contributions sans affectation</b>		
5 163.30		343.00	Alimentation du fonds de l'hôtellerie		
<b>111 542.85</b>	<b>127 000</b>	<b>35</b>	<b>Participation à des collectivités publiques</b>	<b>133 000</b>	<b>6 000 +</b>
92 800.00	100 000	352.00	Police municipale de Sierre	108 000	8 000 +
2 742.00	4 000	352.10	Centre Secours Incendie de Sierre	3 000	1 000 -
2 080.00	3 000	352.11	Etat du Valais Part au SMT 750	3 000	
8 031.65	13 000	352.12	Participation PCi Lienne-Navidence	13 000	
649.65	3 000	353.00	Bourgeoisie de Chalais part. garde forestier	2 000	1 000 -
5 239.55	4 000	355.00	Installations de tir	4 000	
<b>32 300.00</b>		<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>		
32 300.00		390.00	Frais de personnel imputés		
<b>15 578.25</b>	<b>1 400</b>	<b>41</b>	<b>Patentes et concessions</b>		<b>1 400 -</b>
14 708.25	1 400	410.20	Concessions pour les établissements publics		1 400 -
870.00		410.30	Autorisations communales pour bals, heures-suppl.		
<b>107 808.70</b>	<b>104 000</b>	<b>43</b>	<b>Contributions de tiers</b>	<b>104 000</b>	
47 719.90	45 000	430.00	FEU - Taxe d'exemption	45 000	
13 775.00	17 000	431.00	Bureau des étrangers	17 000	
17 109.60	20 000	432.00	Emoluments du cadastre	17 000	3 000 -
14 100.00	10 000	432.10	Part des privés aux frais de géomètre	16 000	6 000 +
7 240.00	3 000	437.00	Amendes de police		3 000 -
7 864.20	9 000	437.01	Recettes des parcomètres de Vercorin	9 000	
<b>9 215.00</b>	<b>10 500</b>	<b>45</b>	<b>Partic. de collectivités publiques</b>	<b>10 500</b>	
7 565.00	7 500	450.00	PCi - locations d'abris Chalais	7 500	
1 650.00	3 000	450.10	PCi - Locations d'abris Vercorin	3 000	
<b>9 803.20</b>	<b>7 700</b>	<b>46</b>	<b>Subventions acquises</b>	<b>7 700</b>	
3 429.75	5 600	461.00	FEU - Subv. matériel	5 600	
3 500.00		461.10	Forfait pour maintien des Abris PCi		
2 873.45	2 100	461.30	Subv. registre contrib.	2 100	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Enseignement et formation

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
		<b>03</b>	<b>Enseignement et formation</b>		
<b>1 692 736.81</b>	<b>1 907 700</b>		<b>2 044 700</b>		<b>137 000 +</b>
<b>25 245.95</b>	<b>28 800</b>			<b>27 300</b>	<b>1 500 -</b>
<b>1 667 490.86 -</b>	<b>1 878 900 -</b>			<b>2 017 400</b>	
		<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>114 000</b>	<b>4 000 +</b>
63 985.05	66 000	301.00	Conciergerie de l'école de Chalais	68 000	2 000 +
32 875.40	26 000	301.10	Conciergerie du centre scolaire de Vercorin	27 000	1 000 +
1 562.05		302.00	Enseignement catéchèse		
9 153.80	18 000	303.00	Charges sociales	19 000	1 000 +
<b>222 487.96</b>	<b>242 000</b>	<b>31</b>	<b>Biens et services</b>	<b>238 000</b>	<b>4 000 -</b>
44 182.96	60 000	310.00	Matériel et frais scolaires	60 000	
30 235.80	30 000	311.00	Activités scolaires	31 000	1 000 +
59 167.80	65 000	314.00	Charges des immeubles Ecole de Chalais	64 000	1 000 -
31 532.25	30 000	314.01	Réfections école Chalais	30 000	
45 065.65	40 000	314.10	Charges des immeubles Ecole de Vercorin	35 000	5 000 -
12 303.50	17 000	318.80	Transports des élèves	18 000	1 000 +
<b>237 811.45</b>	<b>341 000</b>	<b>33</b>	<b>Amortissements comptables</b>	<b>341 000</b>	
237 811.45	341 000	330.00	Amortissements comptables	341 000	
<b>1 124 861.10</b>	<b>1 214 700</b>	<b>35</b>	<b>Participation à des collectivités publiques</b>	<b>1 351 700</b>	<b>137 000 +</b>
690 117.50	780 000	351.00	Traitement du personnel enseignant	912 000	132 000 +
346 659.10	365 000	352.00	Cycle d'orientation Grône	370 000	5 000 +
26 616.50	3 000	352.10	Ecolage à Sierre ou à Chippis	13 000	10 000 +
21 160.00	30 000	352.20	Participation aux écoles spécialisées	22 000	8 000 -
23 900.00	27 500	352.30	Participation à l'Ecole de solfège	25 500	2 000 -
7 000.00		352.40	Participation à la garderie de Chalais		
9 408.00	9 200	353.00	Itinéraire des apprentis	9 200	
<b>18 640.00</b>	<b>19 600</b>	<b>42</b>	<b>Revenu des biens</b>	<b>18 100</b>	<b>1 500 -</b>
10 800.00	10 800	423.00	Locations maison d'école	10 800	
7 840.00	8 800	428.10	Locations Parkings école de Vercorin	7 300	1 500 -
<b>6 605.95</b>	<b>9 200</b>	<b>46</b>	<b>Subventions acquises</b>	<b>9 200</b>	
6 605.95	7 000	461.10	Subsides pour transport des élèves	7 000	
	2 200	461.50	Subsides pour cours de chant	2 200	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Culture, loisirs et culte

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
		<b>04 Culture, loisirs et culte</b>			
<b>692 724.05</b>	<b>809 000</b>	<b>Charges</b>	<b>936 000</b>		<b>127 000 +</b>
<b>31 521.00</b>	<b>31 800</b>	<b>Revenus</b>		<b>45 500</b>	<b>13 700 +</b>
<b>661 203.05 -</b>	<b>777 200 -</b>	<b>Excédent de charges</b>		<b>890 500</b>	
<b>144 770.85</b>	<b>145 000</b>	<b>30 Charges de personnel</b>	<b>162 000</b>		<b>17 000 +</b>
57 715.80	58 000	301.00 Conciergerie de la salle polyvalente de Chalais	61 000		3 000 +
7 054.95	10 000	301.10 Conciergerie du centre administratif de Vercorin	10 000		
5 295.75		301.20 Conciergerie Maison Bourgeoisiiale Verco	5 000		5 000 +
51 746.00	50 000	301.50 Personnel d'exploitation de la bibliothèque	57 000		7 000 +
22 958.35	27 000	303.00 Charges sociales	29 000		2 000 +
<b>116 252.40</b>	<b>111 000</b>	<b>31 Biens et services</b>	<b>165 000</b>		<b>54 000 +</b>
56 103.20	50 000	313.00 Charges des immeubles Salle polyvalente Chalais	45 000		5 000 -
		313.50 Frais d'entretien zone Bozon	65 000		65 000 +
25 618.35	24 000	314.00 Charges des immeubles Centre adm. Vercorin	22 000		2 000 -
28 558.10	27 000	315.00 Bibliothèque communale livres et matériel	27 000		
5 972.75	10 000	316.00 Charges des immeubles Maison bourg. Vercorin	6 000		4 000 -
<b>241 614.95</b>	<b>385 000</b>	<b>33 Amortissements comptables</b>	<b>435 000</b>		<b>50 000 +</b>
241 614.95	385 000	330.00 Amortissements comptables	435 000		50 000 +
<b>118 719.95</b>	<b>130 000</b>	<b>35 Participation à des collectivités publiques</b>	<b>131 000</b>		<b>1 000 +</b>
10 070.00	10 000	352.00 Eglise réformée de Sierre	11 000		1 000 +
57 203.40	60 000	352.10 Paroisse de Chalais	60 000		
51 446.55	60 000	352.20 Paroisse de Vercorin	60 000		
<b>71 365.90</b>	<b>38 000</b>	<b>36 Subventions accordées</b>	<b>43 000</b>		<b>5 000 +</b>
9 865.90	10 000	365.00 Dons et cotisations	15 000		5 000 +
61 500.00	28 000	365.10 Subsidés aux sociétés locales	28 000		
<b>4 170.00</b>	<b>7 000</b>	<b>42 Revenu des biens</b>		<b>7 000</b>	
2 470.00	5 000	427.00 Locations de la salle polyvalente de Chalais		5 000	
1 700.00	2 000	427.20 Locations de la salle polyvalente de Vercorin		2 000	
<b>10 800.00</b>	<b>10 800</b>	<b>43 Contributions de tiers</b>		<b>25 000</b>	<b>14 200 +</b>
10 800.00	10 800	430.00 Loyer bureau OT Vercorin		25 000	14 200 +
<b>16 551.00</b>	<b>14 000</b>	<b>46 Subventions acquises</b>		<b>13 500</b>	<b>500 -</b>
16 551.00	14 000	465.00 Subside pour exploitation de la bibliothèque		13 500	500 -

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Santé

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
		<b>05 Santé</b>			
<b>220 326.90</b>	<b>92 000</b>	<b>Charges</b>	<b>80 000</b>		<b>12 000 -</b>
<b>220 326.90 -</b>	<b>92 000 -</b>	<b>Revenus</b>		<b>80 000</b>	
		<b>Excédent de charges</b>			
<b>60 000.00</b>	<b>20 000</b>	<b>33 Amortissements</b>			<b>20 000 -</b>
60 000.00	20 000	330.00 Amortissements comptables			20 000 -
<b>70 214.00</b>		<b>35 Participation à des collectivités publiques</b>			
70 214.00		352.00 Hôpital de Sierre-Loèche			
<b>90 112.90</b>	<b>72 000</b>	<b>36 Subventions accordées</b>	<b>80 000</b>		<b>8 000 +</b>
90 112.90	72 000	366.00 Frais dentaires scolaires	80 000		8 000 +

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Prévoyance sociale

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
		<b>06 Prévoyance sociale</b>			
<b>827 686.50</b>	<b>801 500</b>	<b>Charges</b>	<b>832 000</b>		<b>30 500 +</b>
<b>827 686.50 -</b>	<b>801 500 -</b>	<b>Revenus</b>		<b>832 000</b>	
		<b>Excédent de charges</b>			
<b>326 026.05</b>	<b>338 500</b>	<b>35 Participation à des collectivités publiques</b>	<b>373 000</b>		<b>34 500 +</b>
36 180.55	17 500	351.70 Mesures en faveur des handicapés	35 000		17 500 +
105 093.75	131 000	351.80 Financement AVS et AI	134 000		3 000 +
123 986.30	122 000	351.90 Financement prestations complémentaires	136 000		14 000 +
58 055.45	65 000	352.00 Centre Médico-Social	65 000		
2 710.00	3 000	352.20 Participation au CIO	3 000		
<b>501 660.45</b>	<b>463 000</b>	<b>36 Subventions accordées</b>	<b>459 000</b>		<b>4 000 -</b>
75 774.45	105 000	365.00 Service d'assistance	105 000		
391 977.50	328 000	366.00 Participation à la caisse maladie	320 000		8 000 -
33 908.50	30 000	367.00 Fonds cantonal p/l'emploi	34 000		4 000 +

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Travaux publics

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
		<b>07 Travaux publics</b>			
<b>1 821 997.30</b>	<b>1 695 300</b>	<b>Charges</b>	<b>1 728 300</b>		<b>33 000 +</b>
<b>128 645.55</b>	<b>88 500</b>	<b>Revenus</b>		<b>153 500</b>	<b>65 000 +</b>
<b>1 693 351.75 -</b>	<b>1 606 800 -</b>	<b>Excédent de charges</b>		<b>1 574 800</b>	
<b>375 678.05</b>	<b>325 000</b>	<b>30 Charges de personnel</b>	<b>498 000</b>		<b>173 000 +</b>
276 855.65	235 000	301.00 Employés des travaux publics	370 000		135 000 +
26 615.70	15 000	301.10 Auxiliaires des travaux publics	25 000		10 000 +
72 206.70	75 000	303.00 Charges sociales	103 000		28 000 +
<b>393 654.55</b>	<b>374 000</b>	<b>31 Biens et services</b>	<b>445 000</b>		<b>71 000 +</b>
23 698.30	17 000	311.10 Achat et entretien du matériel Travaux Publics	20 000		3 000 +
15 414.20	15 000	311.20 Entretien et réparation Véhicules travaux publics	60 000		45 000 +
49 713.85	52 000	312.00 Entretien du réseau électrique	50 000		2 000 -
52 373.30	45 000	312.50 Electricité pour éclairage public	50 000		5 000 +
140 707.40	130 000	314.00 Entretien du réseau routier	130 000		
	10 000	314.10 Marquage et signalisation	20 000		10 000 +
34 797.80	25 000	314.50 Balayage mécanique	35 000		10 000 +
76 949.70	80 000	318.00 Déblaiement des neiges	80 000		
<b>825 724.10</b>	<b>701 000</b>	<b>33 Amortissements comptables</b>	<b>545 000</b>		<b>156 000 -</b>
825 724.10	701 000	330.00 Amortissements comptables	545 000		156 000 -
<b>146 271.40</b>	<b>225 000</b>	<b>35 Participation à des collectivités publiques</b>	<b>160 000</b>		<b>65 000 -</b>
129 107.50	130 000	351.60 Entretien des routes cantonales	130 000		
17 163.90	95 000	351.61 Participation réfection des routes cantonales	30 000		65 000 -
<b>80 669.20</b>	<b>70 300</b>	<b>36 Subventions accordées</b>	<b>80 300</b>		<b>10 000 +</b>
34 499.00	27 000	365.10 Transports publics	35 000		8 000 +
12 870.20	10 000	365.15 Transports touristiques	12 000		2 000 +
33 300.00	33 300	365.21 Remboursement crédit LIM Téléphérique	33 300		
<b>4 446.45</b>	<b>3 500</b>	<b>42 Revenu des biens</b>		<b>3 500</b>	
960.00		423.10 Locations des places de parc Vercorin			
1 486.45	1 500	424.00 Redevances de la station service de Vercorin		1 500	
2 000.00	2 000	424.10 Redevances du dépotoir de la Réchy		2 000	
<b>3 699.10</b>		<b>43 Contributions de tiers</b>		<b>60 000</b>	<b>60 000 +</b>
3 699.10		435.00 Participation extérieure Ingénieur		60 000	60 000 +
<b>120 500.00</b>	<b>85 000</b>	<b>49 Imputations internes</b>		<b>90 000</b>	<b>5 000 +</b>
120 500.00	85 000	490.00 Frais de personnel imputés		90 000	5 000 +

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Environnement

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
		<b>08 Protection et aménagement de l'environnement</b>			
<b>358 670.00</b>	<b>302 000</b>	<b>Charges</b>	<b>292 000</b>		<b>10 000 -</b>
<b>77 335.70</b>	<b>73 800</b>	<b>Revenus</b>		<b>67 700</b>	<b>6 100 -</b>
<b>281 334.30 -</b>	<b>228 200 -</b>	<b>Excédent de charges</b>		<b>224 300</b>	
<b>14 099.30</b>	<b>13 500</b>	<b>30 Charges de personnel</b>	<b>13 500</b>		
12 635.20	11 000	301.00 Personnel d'entretien ext (cimetières, sentiers...)	11 000		
1 464.10	2 500	303.00 Charges sociales	2 500		
<b>129 207.50</b>	<b>133 500</b>	<b>31 Biens et services</b>	<b>133 500</b>		
490.65	1 000	314.00 Charges des immeubles Chapelle ardente Chalais	1 000		
1 263.25	10 000	314.10 Entretien des bâtiments communaux	10 000		
36 645.85	45 000	314.40 Entret. parcs et jardins	45 000		
20 464.80	24 000	314.41 Trait. "ver de la grappe"	24 000		
4 306.55	10 000	314.42 Entretien des sentiers pédestres	5 000		5 000 -
35 406.20	21 000	314.50 Entretien des bisces et des canaux	24 000		3 000 +
6 355.90	7 500	315.00 Frais d'inhumation	7 500		
24 274.30	15 000	318.80 Frais de mise à l'enquête publique	17 000		2 000 +
<b>51 335.35</b>	<b>55 000</b>	<b>33 Amortissements comptables</b>	<b>45 000</b>		<b>10 000 -</b>
51 335.35	55 000	330.00 Amortissements comptables	45 000		10 000 -
<b>164 027.85</b>	<b>100 000</b>	<b>36 Subventions accordées</b>	<b>100 000</b>		
4 100.00		360.00 Réfection du bisce de Vercorin			
159 927.85	100 000	361.00 Rénovation des vieilles bâtisses	100 000		
<b>72 077.80</b>	<b>64 300</b>	<b>43 Contributions de tiers</b>		<b>60 200</b>	<b>4 100 -</b>
47 629.15	25 000	431.00 Permis de construire		30 000	5 000 +
6 700.00 -		431.10 Taxes compensatoires de densité			

		<b>08</b>	<b>Protection et aménagement de l'environnement</b>		
750.00	1 100	435.00	Cimetière - concessions et inhumations	900	200 -
900.00	1 200	436.00	Locations de la chapelle ardente	900	300 -
200.00	7 000	437.00	Amendes de constructions	2 000	5 000 -
1 794.00		438.00	Location du domaine Communal	1 400	1 400 +
27 504.65	30 000	439.00	Part des propr. au trait. du ver de la grappe	25 000	5 000 -
<b>5 257.90</b>	<b>9 500</b>	<b>46</b>	<b>Subventions acquises</b>	<b>7 500</b>	<b>2 000 -</b>
5 257.90	9 500	461.90	Subsides pour entretien des bisses et canaux	7 500	2 000 -

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Services économiques

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
		<b>09</b>	<b>Services économiques</b>		
<b>181 489.45</b>	<b>181 710</b>				
<b>1 496 229.80</b>	<b>251 500</b>		<b>Charges</b>		<b>53 940 +</b>
<b>1 314 740.35 +</b>	<b>69 790 +</b>		<b>Revenus</b>	<b>268 600</b>	<b>17 100 +</b>
			<b>Excédent de revenus</b>		
			<b>32 950</b>		
<b>390.95</b>	<b>1 010</b>	<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>550</b>	<b>460 -</b>
360.35	900	301.00	Inspecteur du bétail	500	400 -
30.60	110	303.00	Charges sociales	50	60 -
<b>4 493.75</b>	<b>6 700</b>	<b>31</b>	<b>Biens et services</b>	<b>6 100</b>	<b>600 -</b>
291.75	700	314.00	Charges écuries commun. de Vercorin	100	600 -
4 202.00	6 000	314.10	Droits d'eau	6 000	
<b>22 840.65</b>	<b>30 000</b>	<b>33</b>	<b>Amortissements comptables</b>	<b>30 000</b>	
22 840.65	30 000	330.00	Amortissements comptables	30 000	
<b>4 429.50</b>	<b>12 000</b>	<b>35</b>	<b>Participation à des collectivités publiques</b>	<b>12 000</b>	
11 715.50	12 000	350.00	Sierre Région	12 000	
7 286.00 -		351.00	Cotis. Association retour des forces hydrauliques		
<b>149 334.60</b>	<b>132 000</b>	<b>36</b>	<b>Subventions accordées</b>	<b>187 000</b>	<b>55 000 +</b>
74 217.25	25 000	362.05	Améliorations agricoles Zamplan-Crétilon	10 000	15 000 -
	35 000	362.08	Subvention aux constructions agricoles	35 000	
10 800.00	10 800	363.00	Bureau de l'OT Vercorin	25 000	14 200 +
7 688.65	10 000	363.01	Frais pour l'OT Vercorin	16 500	6 500 +
5 768.15	10 000	363.02	Animations touristiques	18 200	8 200 +
5 710.85	5 000	363.03	Ouverture piste de fonds	6 000	1 000 +
		363.04	Définition de la politique touristique	30 000	30 000 +
1 102.00		364.01	Bisse de Briey Mesures urgentes		
7 500.00	7 500	365.00	Promotion touristique SAT	9 800	2 300 +
34 657.70	26 200	365.10	Particip. à Pro-Lavioz	34 200	8 000 +
1 890.00	2 500	365.40	Insémination artificielle	2 300	200 -
<b>1 489 729.80</b>	<b>245 000</b>	<b>41</b>	<b>Patentes et concessions</b>		<b>20 000 +</b>
66 975.85	65 000	410.30	Concessions et redevances hydrauliques	65 000	
1 223 928.80		410.31	Droit de retour Navizence		
198 825.15	180 000	410.40	Energie gratuite ristourne Sierre-Energie	200 000	20 000 +
<b>6 500.00</b>	<b>6 500</b>	<b>43</b>	<b>Contributions de tiers</b>	<b>3 600</b>	<b>2 900 -</b>
6 500.00	6 500	432.00	Locations écuries commun. de Vercorin	3 600	2 900 -

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Finances et impôts

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
		<b>10</b>	<b>Finances et impôts</b>		
<b>858 530.31</b>	<b>798 031</b>				
<b>8 445 033.06</b>	<b>8 141 911</b>		<b>Charges</b>		<b>32 300 -</b>
<b>7 586 502.75 +</b>	<b>7 343 880 +</b>		<b>Revenus</b>	<b>8 098 551</b>	<b>43 360 -</b>
			<b>Excédent de revenus</b>		
			<b>7 332 820</b>		
<b>294 628.66</b>	<b>164 400</b>	<b>31</b>	<b>Biens et services</b>	<b>186 200</b>	<b>21 800 +</b>
2 455.40	1 000	312.00	Charges de l'immeuble La Forge	5 000	4 000 +
242 310.65	140 000	319.00	Pertes sur débiteurs	160 000	20 000 +
	17 700	319.10	Remises d'impôts	15 000	2 700 -
30.04 -	200	319.15	Intérêts et escomptes accordés	200	
49 892.65	5 500	319.20	Impôt cantonal	6 000	500 +
<b>467 335.15</b>	<b>539 000</b>	<b>32</b>	<b>Intérêts passifs</b>	<b>464 000</b>	<b>75 000 -</b>
25 378.15	65 000	321.00	Intérêts des dettes à court-terme	80 000	15 000 +
8 304.00	9 000	321.50	Intérêts rémunérateurs	8 000	1 000 -
433 653.00	465 000	324.00	Intérêts des dettes à long terme	376 000	89 000 -
<b>30 254.90</b>	<b>30 000</b>	<b>33</b>	<b>Amortissements comptables</b>	<b>50 000</b>	<b>20 000 +</b>
30 254.90	30 000	330.00	Amortissements comptables	50 000	20 000 +

		<b>10</b>	<b>Finances et impôts</b>		
<b>66 311.60</b>	<b>64 631</b>	<b>34</b>	<b>Parts et contributions sans affectation</b>	<b>65 531</b>	<b>900 +</b>
46 218.50	46 231	341.00	Péréquation financière	46 231	
14 870.10	14 000	342.00	Impôt sur immeubles bâtis Art. 188	14 500	500 +
5 223.00	4 400	343.00	Part cantonale à l'impôt sur les chiens	4 800	400 +
<b>7 874 636.70</b>	<b>7 533 000</b>	<b>40</b>	<b>Impôts</b>	<b>7 509 500</b>	<b>23 500 -</b>
6 320 610.05	6 400 000	400.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques	6 100 000	300 000 -
648 263.70	400 000	400.10	Impôt sur la fortune des personnes physiques	545 000	145 000 +
178 519.00	80 000	400.30	Impôt prélevé à la source	100 000	20 000 +
24 554.10	20 000	400.40	Impôt personnel	21 000	1 000 +
25 000.00	25 000	400.50	Impôt forfaitaire	28 000	3 000 +
48 293.85	57 000	400.60	Impôt s/immeubles bâtis Art. 188	56 000	1 000 -
206 449.20	125 000	401.00	Impôt sur le bénéfice des sociétés	140 000	15 000 +
64 286.85	75 000	401.10	Impôt sur le capital des sociétés	70 000	5 000 -
281 835.85	250 000	402.00	Impôt foncier des personnes physiques	285 000	35 000 +
12 267.40	40 000	402.10	Impôt foncier des sociétés	82 500	42 500 +
42 032.40	20 000	403.00	Impôt sur les gains immobiliers	40 000	20 000 +
9 977.30	30 000	405.00	Impôt sur les successions et les donations	30 000	
12 547.00	11 000	406.00	Impôt sur les chiens	12 000	1 000 +
<b>51 969.61</b>	<b>67 000</b>	<b>42</b>	<b>Revenu des biens</b>	<b>87 140</b>	<b>20 140 +</b>
722.80	1 000	422.00	Rendement des titres	6 500	5 500 +
31 018.96	51 000	422.30	Intérêts de retard et frais récupérés	45 000	6 000 -
5 347.85		422.40	Actes de défauts de biens récupérés		
14 880.00	15 000	423.00	Locations du bâtiment de La Forge	35 640	20 640 +
<b>263 426.00</b>	<b>255 911</b>	<b>44</b>	<b>Part à des recettes cant. sans affectation</b>	<b>255 911</b>	
263 426.00	255 911	444.00	Péréquation financière	255 911	
<b>255 000.75</b>	<b>286 000</b>	<b>49</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>246 000</b>	<b>40 000 -</b>
255 000.75	286 000	491.00	Intérêts passifs imputés	246 000	40 000 -

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Eau potable

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
		<b>11</b>	<b>Eau potable</b>		
<b>712 169.20</b>	<b>712 350</b>		<b>685 400</b>		<b>26 950 -</b>
<b>571 517.70</b>	<b>575 000</b>			<b>590 000</b>	<b>15 000 +</b>
<b>140 651.50 -</b>	<b>137 350 -</b>			<b>95 400</b>	
		<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>21 600</b>	<b>600 +</b>
21 415.20	21 000	301.00	Personnel de surveillance station de traitement	18 000	500 +
19 276.60	17 500	303.00	Charges sociales	3 600	100 +
2 138.60	3 500	<b>31</b>	<b>Biens et services</b>	<b>133 600</b>	
<b>146 979.80</b>	<b>133 600</b>	314.00	Entretien du réseau d'eau	105 000	5 000 +
125 204.90	100 000	314.50	Exploitation de la station des Planards	28 000	5 000 -
21 154.85	33 000	319.00	TVA s/service d'eau	600	
620.05	600	<b>33</b>	<b>Amortissements comptables</b>	<b>294 500</b>	
<b>294 685.65</b>	<b>294 500</b>	330.00	Amortissements comptables	294 500	
294 685.65	294 500	<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>235 700</b>	<b>27 550 -</b>
<b>249 088.55</b>	<b>263 250</b>	390.00	Frais de personnel imputés	53 700	2 450 +
56 070.00	51 250	391.00	Intérêts passifs imputés	182 000	30 000 -
193 018.55	212 000	<b>43</b>	<b>Contributions de tiers</b>	<b>590 000</b>	<b>15 000 +</b>
<b>571 517.70</b>	<b>575 000</b>	434.00	Taxe annuelle d'eau	590 000	15 000 +
571 517.70	575 000				

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Egouts

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
		<b>12</b>	<b>Egouts</b>		
<b>518 582.60</b>	<b>546 600</b>		<b>449 850</b>		<b>96 750 -</b>
<b>512 284.15</b>	<b>500 000</b>			<b>525 000</b>	<b>25 000 +</b>
<b>6 298.45 -</b>	<b>46 600 -</b>				
		<b>31</b>	<b>Biens et services</b>	<b>79 000</b>	<b>2 000 -</b>
76 429.65	81 000	314.00	Entretien du réseau des égouts	60 000	2 000 -
57 494.90	62 000	319.00	TVA s/service d'égouts	19 000	
18 934.75	19 000	<b>33</b>	<b>Amortissements comptables</b>	<b>54 600</b>	<b>103 500 -</b>
<b>168 059.00</b>	<b>158 100</b>	330.00	Amortissements comptables	54 600	103 500 -
168 059.00	158 100	<b>35</b>	<b>Participation à des collectivités publiques</b>	<b>260 000</b>	<b>10 000 +</b>
<b>224 038.35</b>	<b>250 000</b>	352.30	Step de Granges	260 000	10 000 +
224 038.35	250 000				

<b>50 055.60</b>	<b>57 500</b>	<b>12</b>	<b>Egouts</b>			
31 755.00	36 500	<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>56 250</b>		<b>1 250 -</b>
18 300.60	21 000	390.00	Frais de personnel imputés	38 250		1 750 +
<b>512 284.15</b>	<b>500 000</b>	391.00	Intérêts passifs imputés	18 000		3 000 -
512 284.15	500 000	<b>43</b>	<b>Contributions de tiers</b>		<b>525 000</b>	<b>25 000 +</b>
		434.00	Taxe annuelle d'égouts		525 000	25 000 +

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Hygiène

Comptes 2004 Fr.	Budget 2005 Fr.		Budget 2006		Ecart 2006-2005 Fr.
			Charges Fr.	Revenus Fr.	
<b>658 929.10</b>	<b>641 050</b>	<b>13</b>	<b>Hygiène</b>		
<b>573 079.75</b>	<b>555 000</b>		<b>Charges</b>	<b>705 100</b>	<b>64 050 +</b>
<b>85 849.35 -</b>	<b>86 050 -</b>		<b>Revenus</b>	<b>590 000</b>	<b>35 000 +</b>
			<b>Excédent de charges</b>	<b>115 100</b>	
<b>19 815.95</b>	<b>33 300</b>	<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>28 900</b>	<b>4 400 -</b>
18 634.25	30 000	301.00	Personnel de surveillance des déchetteries	26 000	4 000 -
1 181.70	3 300	303.00	Charges sociales	2 900	400 -
<b>229 443.05</b>	<b>193 000</b>	<b>31</b>	<b>Biens et services</b>	<b>271 000</b>	<b>78 000 +</b>
75 990.60	65 000	318.00	Enlèvement des ordures ménagères	99 000	34 000 +
42 061.90	34 000	318.05	Enlèvement des ordures collectes séparées	41 000	7 000 +
92 034.75	75 000	318.10	Frais d'exploitation des déchetteries	110 000	35 000 +
19 355.80	19 000	319.00	TVA s/service d'hygiène	21 000	2 000 +
<b>65 414.70</b>	<b>35 000</b>	<b>33</b>	<b>Amortissements comptables</b>	<b>35 000</b>	
65 414.70	35 000	330.00	Amortissements comptables	35 000	
<b>248 853.80</b>	<b>280 000</b>	<b>35</b>	<b>Participation à des collectivités publiques</b>	<b>275 000</b>	<b>5 000 -</b>
248 853.80	280 000	352.30	UTO - Uvrier	275 000	5 000 -
<b>95 401.60</b>	<b>99 750</b>	<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>95 200</b>	<b>4 550 -</b>
51 720.00	46 750	390.00	Frais de personnel imputés	49 200	2 450 +
43 681.60	53 000	391.00	Intérêts passifs imputés	46 000	7 000 -
<b>573 079.75</b>	<b>555 000</b>	<b>43</b>	<b>Contributions de tiers</b>		<b>35 000 +</b>
573 079.75	555 000	434.00	Taxe annuelle enlèvement des ordures		35 000 +



Le réseau d'eau potable n'a plus de secret pour les nouveaux conseillers communaux.

Budget des investissements		Montant	%	2006
Autorité générale		Dépenses		20'000.-
		Recettes		
Locaux de l'administration	Réfection des bureaux, des salles de conférences et des guichets	200'000.-	10	20'000.-
Sécurité publique		Dépenses		25'000.-
		Recettes		
Pompiers, Chalais	Achat d'un véhicule de 1ère intervention	25'000.-	100	25'000.-
Enseignement et formation		Dépenses		750'000.-
		Recettes		
Crèche communale, Chalais	Paiement des deux dernières tranches à l'Association Beaulieu	700'000.-	100	700'000.-
	Achat du mobilier	25'000.-	100	25'000.-
Bibliothèque communale, Chalais	Achat du mobilier	25'000.-	100	25'000.-
Culture, loisirs et culte		Dépenses		600'000.-
		Recettes		-120'000.-
Zone de Bozon, Chalais	Troisième étape	350'000.-	100	350'000.-
	Subventions	-120'000.-	100	-120'000.-
Couvert communal	Construction du couvert communal	250'000.-	100	250'000.-
Santé		Dépenses		
		Recettes		
Prévoyance sociale		Dépenses		
		Recettes		
Trafic		Dépenses		531'000.-
		Recettes		-401'000.-
Rue du Téléphérique, Chalais	Dernière étape	215'000.-	100	215'000.-
Impasse des Marolli, Chalais	Construction de 170m de route	115'000.-	35	40'000.-
	Participation des tiers	-57'500.-		
Chemin du Désertet, Vercorin	Réfection et reprise de la route par la commune	390'000.-	26	100'000.-
	Participation des tiers	-290'250.-		
Route de l'Eglise et du Tombec, Chalais	Sécurisation aux abords du Centre Scolaire	20'000.-	100	20'000.-
Rue des Moulins, Réchy	Construction d'un mur sur 5m et pose d'une barrière de sécurité	36'000.-	100	36'000.-
Rte de la Crevache, Vercorin	Construction d'un mur sur 20m, à la hauteur du chalet de M. Felber	30'000.-	100	30'000.-
Rte agricole s/Bisse	Achat de terrain	30'000.-	100	30'000.-
Rte Zamplans-Crétilons	Achat de terrain départ rte côté ouest	10'000.-	100	10'000.-
Rte sous le Bisse, Vercorin	Participation des tiers	-401'000.-	100	-401'000.-
Parkings et circulation à Vercorin	Etude du parking à l'entrée de Vercorin, de la place des Avouinettes et des circulations	50'000.-	100	50'000.-

Budget des investissements		Montant	%	2006
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égout, déchets		Dépenses		<b>1'155'000.-</b>
		Recettes		<b>-400'000.-</b>
Réseau d'irrigation, Chalais, Réchy	Etude d'un réseau d'irrigation pour les villages de Chalais et de Réchy	30'000.-	100	30'000.-
Zamplans - Créteilons, Chalais	Réalisation de conduites industrielles en parallèle avec Sierre-Energie	702'000.-	100	702'000.-
	Part des AF et des privés	-360'000.-	100	-360'000.-
PGEE (plan général d'évacuation des eaux)	Phase d'étude	260'000.-	31	80'000.-
	Subsides du canton et de la confédération	160'000.-	36	58'000.-
Remembrements Harroz-supérieurs	Etude du remembrement	10'000.-	100	10'000.-
Remembrements Grampraz est et ouest, s/Home et Zittes	Phase d'avant projet	15'000.-	100	15'000.-
Bisse des Marais	Renforcement du lit du bisse des Marais sous la rte de Vercorin	60'000.-	100	60'000.-
Rtes de l'Eglise et du Tombec, Chalais	Remplacement partiel de la conduite d'eau sur 240m et pose d'une conduite d'eaux claires (Extension du réseau de gaz par Sierre-Energie)	150'000.-	100	150'000.-
Achats de terrains		50'000.-	100	50'000.-
Taxes des services publics	Taxes facturées pour les raccordements au réseau d'eau	-20'000.-	100	-20'000.-
	Taxes facturées pour les raccordements au réseau d'égouts	-20'000.-	100	-20'000.-
Economie publique et services industriels		Dépenses		<b>25'000.-</b>
		Recettes		
Tourisme	Investissements touristiques	25'000.-	100	25'000.-
Finances et impôts		Dépenses		<b>50'000.-</b>
		Recettes		
Bâtiment de la Forge	Construction des places de parc et rénovation des caves	40'000.-	100	40'000.-
Investissements non attribués		50'000.-	100	50'000.-
<b>Investissements bruts</b>				<b>3'156'000.-</b>
<b>Recettes brutes</b>				<b>-921'000.-</b>
<b>Investissements nets</b>				<b>2'235'000.-</b>

Rouge Suite de projets antérieurs  
Bleu Report total ou partiel du budget précédent



Bonne année  
2006

